COMMONWEALTH IMAGING 990
WEST CANADIAN GRAPHICS
202 AMBER STREET
MARKHAM ON L3R 3J8
16-Sep-09

La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 95 n°42 • du 4 au 10 février 2009 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Taché dans le Vert

TACHÉ PREND LE VIRAGE VERT et son maire explique comment la Municipalité s'y prend.

■ Page 3.

La fin d'une Caisse

À LAURIER, LA CAISSE CÈDE LE PAS à une Credit Union. Finie, la coopération en français.

■ Page 5.

L'Alliance française revisitée

CAROLE BRUNIE EXPLIQUE COMMENT l'Alliance française se transforme, pour faire encore mieux ce qu'elle fait déjà bien.

■ Page 15.

Le roi des ROA

LA FRANCE, LE QUÉBEC, UN ALBUM : Daniel ROA part à la conquête d'un public et d'une carrière en plein envol!

■ Page 16.

Le SOMMAIRE

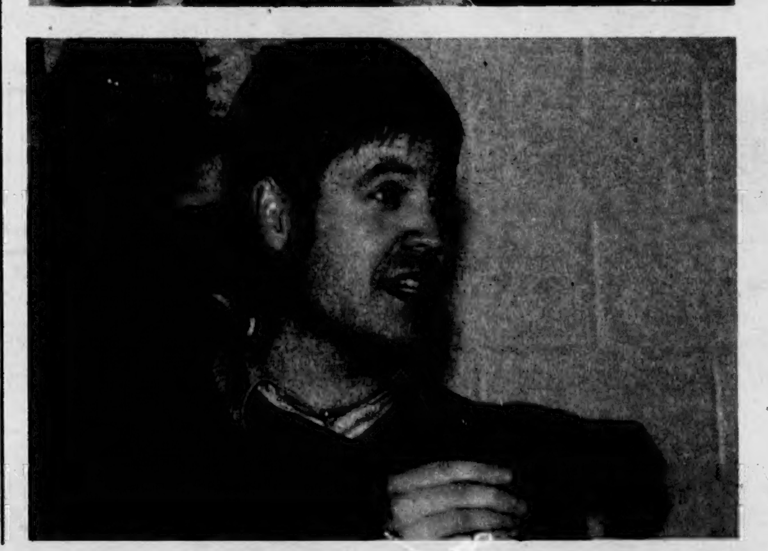
Comment nous joindre?

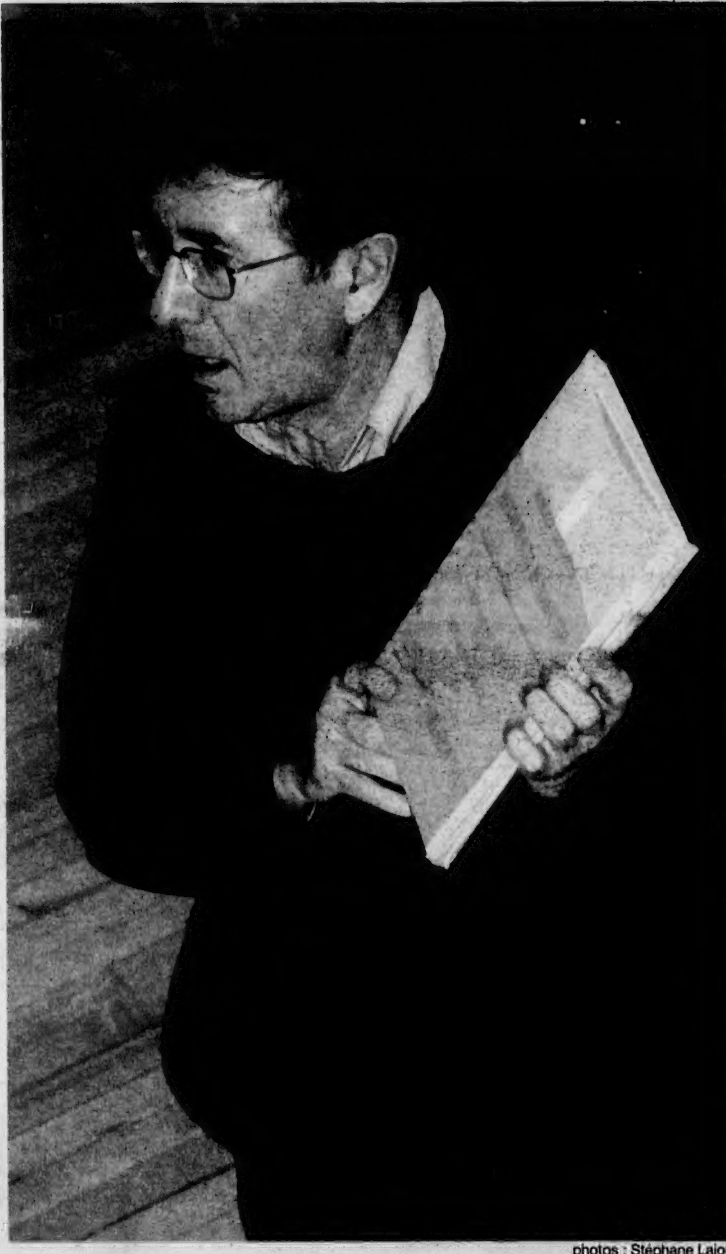
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Consultations terminées









photos : Stéphane Lajoie

C'était au tour des parents de Saint-Pierre-Jolys de s'exprimer sur la place que la Division scolaire franco-manitobaine doit réserver aux parents anglophones des familles exogames. La firme Mosaïk (dont on voit un des animateurs, Roland Pantel, ci-haut) a terminé une tournée de consultations qui posait des questions clés : les parents anglophones ont-ils suffisamment d'outils pour aider leurs enfants, et comment peuvent-ils mieux participer à la vie scolaire? ■ Page 8.



Coup d'œil national



TIRAGE

Le Festival du Voyageur et ***La Liberté*** s'associent pour vous faire gagner **4 paires de laissez-passer** pour une journée au Festival du Voyageur. Courez la chance de gagner vos billets en répondant aux questions ci-dessous.

Les gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses.

Envoyez vos réponses **avant le 11 février 2009 17 h** à :

administration@la-liberte.mb.ca

ou par courrier à :

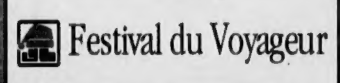
La Liberté Concours du Festival du Voyageur
383, boulevard Provencher
C.P 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

N'oubliez pas de donner un numéro de téléphone où nous pourrons vous joindre si vous faites partie des gagnants.

Bonne chance!

1. **En quelle année a eu lieu le dernier concours du barbu au Festival du Voyageur?**
   a. 1998
   b. 1978
   c. 1997
   d. 1988

2. **Quelle était la première mascotte du Festival du Voyageur?**
   a. Léo la tuque
   b. Tit-Paul le Voyageur
   c. Gigue le raton-laveur
   d. Eric le mouton







Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Directrice adjointe : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Patricia BITU TSHIKUDI, Stéphane LAJOIE** et **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

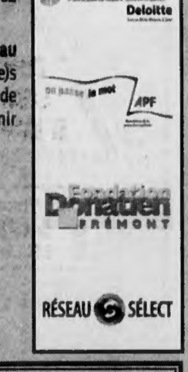
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

MUNICIPALITÉ RURALE DE TACHÉ

Engagés dans le vert

La Municipalité rurale de Taché participe au programme municipal de réduction des émissions de gaz à effet de serre, proposé par la Province du Manitoba.

Camille SÉGUY

« La Province du Manitoba s'est engagée à respecter le protocole de Kyoto, donc elle a demandé à des municipalités d'avoir l'esprit vert », explique le préfet de la Municipalité rurale de Taché, William Danylchuk.

Au Manitoba, 13 municipalités participent au projet, dont cinq municipalités bilingues. Taché est la seule dans la région de Winnipeg.

« C'est la Province qui a offert à certaines municipalités de participer, souligne William Danylchuk. Nous avons été plutôt précurseurs les dernières années en matière d'environnement, nous avons pris des risques, et la Province l'a reconnu en nous proposant ce projet. »

Cinq étapes

« Nous avons rencontré le gouvernement du Manitoba pour établir ensemble le protocole, raconte le préfet de Taché. Ça va bouger plutôt rapidement, nous aurons jusqu'à 2012 pour atteindre notre objectif, soit 25 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins. »

Cinq étapes sont prévues dans le processus. D'abord, faire un inventaire et calculer les prévisions d'émissions de gaz à effet de serre. Après, établir un objectif de réduction d'émissions. Ensuite, développer un plan d'action local. Puis, mettre en œuvre ce plan d'action. Enfin, en évaluer la progression et rapporter les résultats.

« Nous travaillerons aussi en partenariat avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), qui sera surtout chargé de faire de la recherche générale sur la question de l'environnement, pour nous assister dans nos démarches, précise William Danylchuk. Le CDEM sera le lien entre la Province et les municipalités participantes. »

Bien avancés

La Municipalité rurale de Taché a pris de l'avance. Depuis deux ans déjà, elle fait attention à l'environnement dans ses gestes.

« Nous avons le système de machinerie pour la neige le plus à la pointe possible, qui contrôle ses émissions de gaz à effet de serre, annonce William Danylchuk.

« L'an dernier, nous avons aussi construit notre propre décharge, pour traiter nos déchets directement ici plutôt que de les envoyer à Winnipeg, ajoute-t-il. Nous sommes les premiers et les seuls dans la province à l'avoir fait. C'est plus économique, car ça coûte cher d'envoyer nos déchets jusqu'à Winnipeg, et c'est surtout plus environnementaliste car nous n'utilisons plus de camions pour le transport. »

La Municipalité rurale de Taché compte d'ailleurs étendre sa décharge dans le cadre du programme provincial. Elle veut aussi s'équiper de deux zambonis électriques pour ses deux gros centres communautaires : Landmark et Lorette.

« Nous faisons rouler les zambonis tous les soirs, huit mois par année, analyse William Danylchuk. Ce sera un grand pas pour l'environnement si nous utilisons des machines électriques, qui n'émettent pas de gaz à effet de serre. »

Enfin, Taché a l'intention de construire un centre de compostage pour la municipalité. « Ça réduira aussi les émissions de carbone, tout en donnant un produit que les gens pourront utiliser dans leurs jardins », se réjouit le préfet.

Montrer l'exemple

En participant au programme du Manitoba pour Kyoto, la Municipalité rurale de Taché espère donner l'exemple à d'autres municipalités.

« Si tout le monde s'y met, ce sera beaucoup plus facile, remarque William Danylchuk. Certes il y a un coût à tout ça, humain et financier, mais les bénéfices sont bien plus grands. Ici à Taché, tout le monde soutient ce projet, l'équipe est très impliquée. »

Quant au financement, la Municipalité rurale compte sur son développement résidentiel récent.

« Nous avons un développement résidentiel sans précédent depuis quelques années, note William Danylchuk. Beaucoup de jeunes familles avec des enfants viennent s'installer ici. C'est très bon pour le projet, car les jeunes sont plus susceptibles d'avoir une conscience et une volonté vertes. »

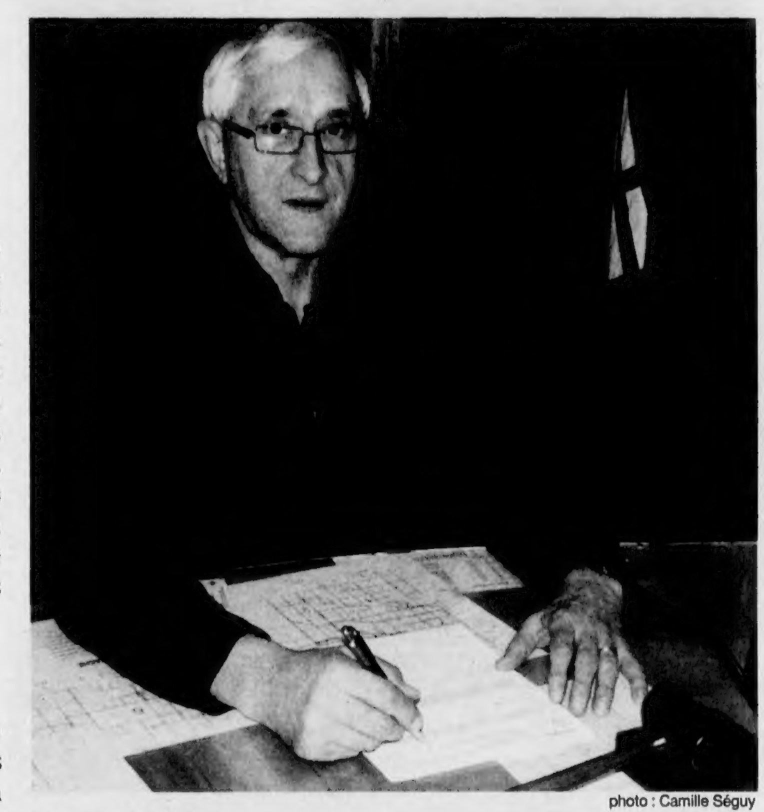


photo : Camille Séguy

William Danylchuk.

FRAUDE

Attention aux arnaques téléphoniques

Stéphane LAJOIE

Hydro Manitoba et la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) ont récemment reçu des plaintes de leurs clients concernant des arnaques téléphoniques.

Les deux sociétés de la Couronne demandent aux citoyens d'être vigilants, et d'ignorer des appels demandant des numéros de cartes de crédit pour l'achat d'économiseurs d'énergie, le renouvellement du permis de conduire ou celui de l'assurance Autopac.

« Des clients ont reçu des appels téléphoniques leur offrant un dispositif qui leur permettrait d'économiser 40 % de leur facture d'électricité, explique la coordonnatrice des services en langue française de Hydro Manitoba, Carmelle Boily-Le Dorze. Les solliciteurs affirment que Hydro Manitoba a approuvé le dispositif. Les clients de notre compagnie doivent savoir que Hydro Manitoba n'a jamais approuvé un tel dispositif et que ces appels sont frauduleux. »

L'existence d'un tel dispositif est non fondée et il est également interdit et illégal de trafiquer ou d'altérer un compteur électrique.

De faux renouvellements

Des fraudeurs ont également usurpé l'identité de la SAPM dans des appels automatisés. En plus de ces appels malhonnêtes, des citoyens du Sud du Manitoba ont reçu des appels de fraudeurs se faisant passer pour des agents d'assurances, qui demandaient à nouveau des numéros de cartes de crédit.

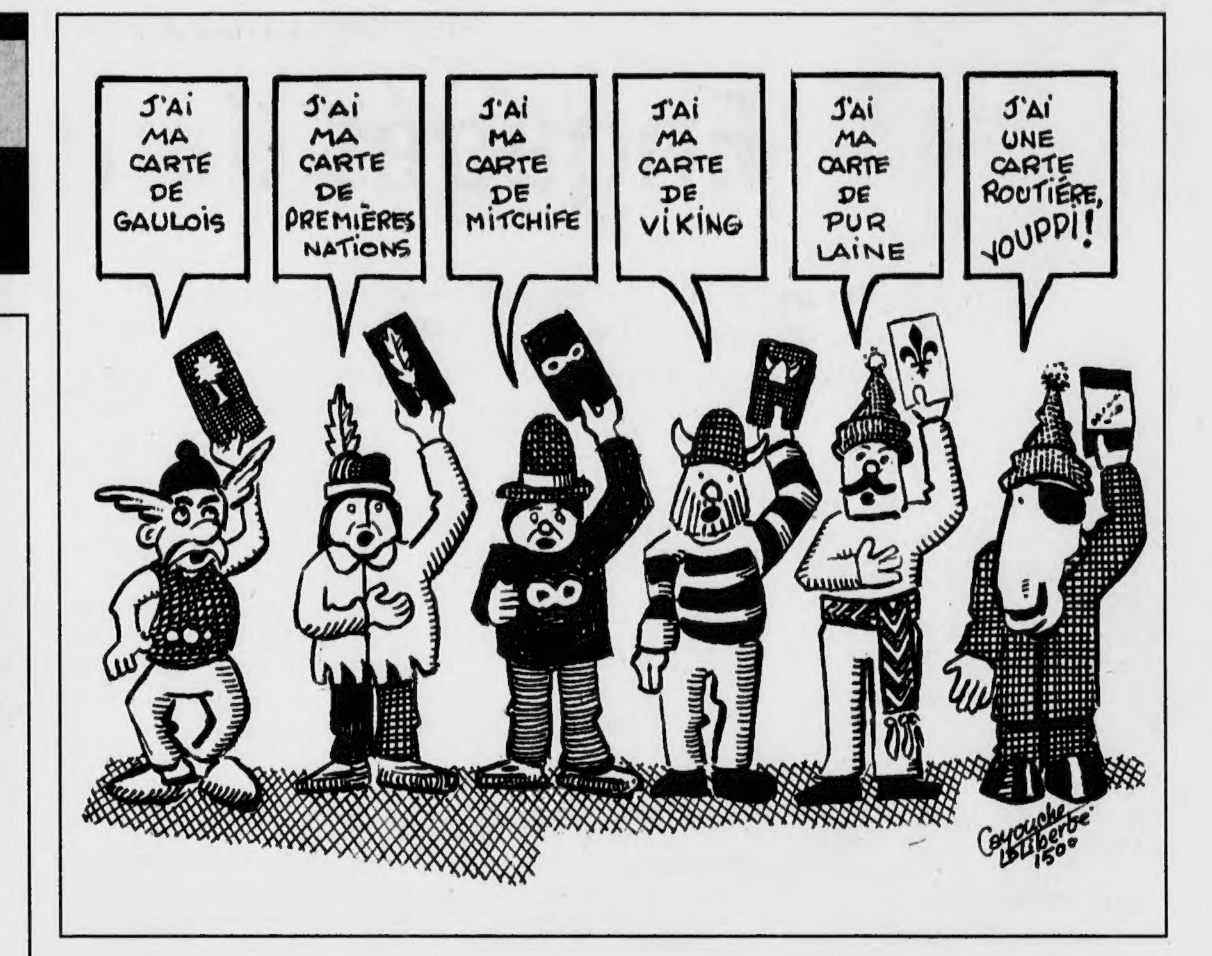
Selon la SAPM, les demandes de renouvellement de permis et d'assurance se font par écrit et jamais un numéro de carte de crédit ne serait demandé par téléphone.

La Gendarmerie Royale du Canada rappelle aux citoyens de raccrocher si l'interlocuteur demande de lui dévoiler des renseignements confidentiels concernant des comptes bancaires ou des cartes de crédit, en échange d'un prix, d'un service ou d'une marchandise.

Si vous recevez un appel suspect, contactez la division Phonebusters du Centre d'appel antifraude du Canada au 1 (888) 495-8501.

ÉDITORIAL

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!



À VOUS la parole

Ordre du Canada

Madame la rédactrice,

Suite à l'article sur David Bouchard nommé à l'ordre du Canada le 30 décembre 2008, permettez-moi de faire une mise au point.

L'article précise : « Après Gabrielle Roy en 1967 et Annette St-Pierre en 2003, David Bouchard devient le 3e auteur francophone de l'Ouest à joindre les rangs de l'Ordre du Canada depuis sa création ». Or, Marcien Ferland a été nommé à l'Ordre du Canada en décembre 2007 pour sa contribution, entre autres attributions, en tant qu'auteur francophone au Manitoba. Marcien Ferland est donc le 3e auteur francophone de l'Ouest à être nommé à l'Ordre du Canada et David Bouchard serait le 4e récipiendaire.

Monique Hébert
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 24 janvier 2009

Notre caisse est morte

Madame la rédactrice,

La soirée du 26 janvier 2009 a marqué la fin d'un établissement financier qui a aidé la communauté rurale et agricole de Laurier à se développer. Sous l'habile direction de son Président, Monsieur l'abbé Maurice Pierquin, la Caisse populaire de Laurier a reçu ses premiers clients au début de l'an 1941. Comme toutes les caisses dans nos communautés francophones celle-ci a survécu les décennies grâce à l'ardeur de ses administrateurs et à la fidélité de ses membres. Avec plus de 660 membres, l'esprit coopératif demeure très fort chez nous.

Le 68e rapport annuel de la caisse donne un actif de près de 10 millions de dollars, soit une croissance de 13,3 % sur l'année précédente. Malgré un bon revenu pour l'année se terminant le 30 septembre 2008, les coûts d'exploitation semblent toujours monter. On croyait que l'arrivée de l'informatique devait faciliter et simplifier nos transactions mais on ne savait pas à quel prix. Un autre imprévu était le régionalisme exprimé par les caisses membres de la Fédération des caisses populaires du Manitoba. Je croyais que l'appartenance à un groupe nous donnait une force accrue mais ceci est vrai quand le troupeau t'accepte. Il semble que l'ère des fusions possibles avec une ou des caisses populaires au Manitoba n'est plus si populaire.

C'est donc avec beaucoup de tristesse que les membres de la Caisse populaire de Laurier se sont résignés à devenir une Credit Union lors de la 68e réunion annuelle. La caisse de Sainte Rose du Lac avait déjà suivi ce parcours il y a quelques années. À partir du 1er octobre 2009, nous ferons partie d'une nouvelle Credit Union de 2 200 membres, avec Sainte Rose, dont la vaste majorité n'est pas francophone mais qui sont adeptes de la coopération dans le domaine financier.

Et la culture de caisse populaire prend un autre coup dur au Manitoba rural. C'est, paraît-il, une affaire de nombre et que ça coûte trop cher parce qu'on est trop loin. Bref, du déjà vu dans nos petites communautés. L'assimilation et ses accolytes ont fait une autre victime. J'espère que les administrateurs de nos caisses de demain sauront retirer le sable de leurs oreilles à temps pour réaliser ce qui se produit et agir.

La caisse populaire est morte. Vive la Credit Union!

Jacques Saquet
Laurier (Manitoba)
Le 29 janvier 2009



Félicitations à

Paul et Jeannette Roy

pour vos 40 ans de mariage.

Vous avez toujours été et êtes encore une source d'inspiration pour toute notre famille.

De la part de vos enfants et petits-enfants



Les familles Bevan et Fortier sont heureuses d'annoncer les fiançailles de **Jennifer Bevan et Patrick Fortier**

Félicitations aux jeunes amoureux!

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

Citation DE LA SEMAINE

« Je sens qu'il y a un petit buzz à Montréal et que le nouvel album est attendu. »

Une tournée en France, des spectacles au Québec et un album à paraître en avril : Daniel ROA a le vent dans les voiles!

■ **Page 16.**

LAURIER

Mort annoncée de la Caisse

La Caisse populaire de Laurier a pris la décision de fusionner avec la Credit Union de Sainte-Rose-du-Lac. Pour les habitants de Laurier, c'est une perte de leur identité.

Camille SÉGUY

Ils étaient près d'une centaine à la réunion de la Caisse populaire de Laurier, lundi 26 janvier. L'enjeu était de taille : la mort de leur Caisse allait être annoncée, après 69 ans d'existence.

Après deux ans de discussions pour trouver la meilleure alternative possible, le conseil d'administration de la Caisse de Laurier a en effet décidé à la majorité d'amalgamer la Caisse à la Credit Union du village voisin, Sainte-Rose-du-Lac.

Raisons économiques

« C'est surtout pour des raisons économiques que nous avons dû prendre cette décision, justifie le président de la Caisse populaire de Laurier, Jean-Louis Saquet. On est la plus petite Caisse du Manitoba. Aujourd'hui, ça ne prend pas grand-chose pour que quelque chose arrive et cause une perte. »

Le manque de ressources humaines a aussi été un facteur aggravant dans la décision. Le conseil d'administration et la direction d'une Caisse doivent en effet être francophones.

« C'est aussi devenu très difficile pour nous de trouver des administrateurs et une direction capables de parler français, explique Jean-Louis Saquet. Ça fait plusieurs années que la directrice générale, Shirley Delaurier, veut prendre sa retraite, mais il n'y a pas de relève. Il n'y a plus assez de francophones à Laurier, c'est difficile de maintenir le français. »

Alternatives?

Pour résoudre ces difficultés, les citoyens de Laurier auraient préféré voir leur Caisse populaire s'amalgamer avec d'autres Caisses au Manitoba.

« J'aurais aimé voir une grosse Caisse populaire au Manitoba, avec 15 ou 20 succursales, confie le résidant de Laurier et membre de la Caisse populaire, Jacques Saquet. On n'aurait peut-être pas eu de gérance à temps plein, mais on aurait pu avoir une direction mobile, partagée entre plusieurs Caisses. »

Mai un tel scénario n'aurait pas réglé le problème, selon la direction générale de la Fédération des Caisses.

« Nous avons envisagé un service à distance, indique le directeur général de la Fédération des Caisses populaires du Manitoba, Fernand Vermette. Mais c'était très coûteux, donc cela aurait rendu l'entité non rentable très vite.

« Laurier sera mieux servi à long terme par un partenaire de proximité, ajoute-t-il. C'est sa seule option pour continuer à proposer des services. »

D'autres Caisses populaires ont réussi un regroupement sur un territoire important, notamment la Caisse La Prairie. Mais la Caisse de Laurier est à deux heures de route d'une autre Caisse. C'est bien au-delà des distances au sein du groupement de Caisse La Prairie.

« C'est aussi une question de bassin de ressources, ajoute Fernand Vermette. Laurier est une très petite communauté, il y avait une pénurie d'employés. La Prairie n'a pas connu de telles difficultés d'effectifs. »

Peur pour l'identité

La décision n'a néanmoins pas été facile à prendre pour les administrateurs. « Ça fait presque deux ans qu'on retourne le problème, confie Jean-Louis Saquet. C'était une décision très difficile à prendre, car tout sera en anglais donc on va perdre encore plus le français. »

Les administrateurs actuels de la Caisse espèrent pouvoir maintenir un service en français au guichet de Laurier, mais rien ne l'oblige dans la politique des Credit Unions. Et toutes les réunions ont lieu en anglais.



Archives La Liberté

Caisse populaire de Laurier.

« C'est un choc culturel, déplore Jacques Saquet. Avant Laurier était entièrement francophone, et maintenant, c'est à majorité anglophone et nous risquons de perdre nos services en français. Je ne pensais pas que les choses étaient rendues à ce point dans notre communauté. »

À la Credit Union de Sainte-Rose-du-Lac, anciennement Caisse populaire, il est possible de se faire comprendre en français au guichet selon Jacques Saquet, mais les employés répondent en anglais.

Exemple à suivre

La Caisse populaire de La Salle est devenue Credit Union en janvier 2003.

« Nous avons toujours des francophones dans notre équipe, environ 30 %, souligne le directeur général de la Credit Union de La Salle, Daniel Dion. Même si ce n'est pas obligatoire, nous voulons garder des employés capables de parler français, car une bonne partie de notre clientèle est francophone. »

Les résidants de Laurier espèrent que la future Credit Union suivra l'exemple de La Salle. Encore faut-il que des citoyens de Laurier francophones proposent leur candidature.

Quoi qu'il en soit, les citoyens de Laurier préfèrent quand même une amalgamation à la Credit Union voisine plutôt que la mort de leur service bancaire.

« C'est quand même mieux de fusionner avec une Credit Union que de disparaître totalement, reconnaît Jacques Saquet. Au moins, on garde un service local. On l'a exigé, il y aura un bureau à Laurier. »

La Caisse populaire de Laurier est la troisième Caisse à devenir une Credit Union, après La Salle et Sainte-Rose-du-Lac. Le changement sera effectif au 1e octobre 2009. La Caisse deviendra alors la Prairie Mountain Credit Union.

Un budget efficace?

« En situation de crise, il faut stimuler l'économie pour relancer la demande, explique la professeure d'économie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Sylvie De Serres. On peut augmenter les dépenses ou baisser les taxes. Notre gouvernement prévoit faire les deux, surtout les dépenses. »

Pour Sylvie De Serres, la baisse des impôts n'est pas la plus efficace des mesures. « Ça donne confiance, mais rien ne dit que les gens consommeront davantage pour relancer l'économie. »

Dépenser de façon utile

Le volet dépenses est plus important dans le budget fédéral, et c'est une bonne nouvelle car ce sont des mesures plus efficaces. Encore faut-il bien choisir ses dépenses. Les chantiers ponctuels qui n'améliorent pas le pays par la suite, comme les rénovations domiciliaires, n'ont qu'une efficacité limitée.

« Les bonnes dépenses, ce sont celles qui génèrent des revenus car elles permettent aux entreprises de se réorganiser et gagner en productivité, explique Sylvie De Serres. Dans ce budget, les meilleures dépenses sont dans les infrastructures, dont l'Internet à haute vitesse. »

À court terme, ces dépenses génèrent de l'emploi, donc des revenus, qui se traduisent par la suite en revenus d'impôt pour le gouvernement. C'est un cercle vertueux.

Sylvie De Serres se dit optimiste : les mesures annoncées par le fédéral sont bien celles qu'il faut pour tenter de redresser l'économie. « Cependant, tout dépend de la confiance des consommateurs et des entrepreneurs, précise-t-elle. Si les gens épargnent ou remboursent leurs dettes au lieu de consommer, ça n'aidera pas l'économie. Mais ça, on ne peut pas vraiment le prévoir. »

Quoi qu'il en soit, Sylvie De Serres se réjouit que le gouvernement prenne la crise au sérieux. « Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral disait que tout allait bien, que le Canada était épargné par la crise, remarque-t-elle. C'est vrai que nous sommes en bonne position par rapport à d'autres pays, mais certains ont quand même perdu leur job. Le fait de voir que le gouvernement prend enfin la crise au sérieux, ça va déjà ramener de la confiance. »

BUDGET FÉDÉRAL

Bonnes réactions au Manitoba

Les Franco-Manitobains se disent dans l'ensemble satisfaits du nouveau budget proposé par le gouvernement fédéral.

Camille SÉGUY

Le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, a déposé le budget du gouvernement fédéral pour l'année à venir, le 27 janvier 2009.

Sans surprise, il fait la part belle aux investissements, notamment dans les infrastructures, pour stimuler l'économie. Au total, près de 30 milliards $ sont prévus pour soutenir l'économie canadienne.

« On s'attendait à avoir un budget très centré sur l'économie, remarque le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher. C'est tant mieux, car on veut tous un budget qui puisse redresser notre économie. »

« Comme la grande majorité des organismes, on se réjouit de voir qu'on va passer à l'action », ajoute le directeur général du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Louis Allain.

Délais

Une inquiétude taraude pourtant les citoyens : le temps de mise en œuvre.

« Les mesures annoncées sont positives pour l'économie locale, mais il y a encore des inconnues, note le ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger. Par exemple, les ressources seront-elles vite disponibles ou pas? Le temps que ça mettra n'est pas clair. »

« Ce n'est pas demain qu'on en a besoin, c'est maintenant », renchérit le directeur général d'Entreprises Riel, Normand Gousseau.

Le gouvernement se veut rassurant. « Le budget de 2009 met des fonds immédiats en mesure pour stimuler l'économie, précise Shelly Glover. On a déjà fait beaucoup de consultations avant le budget, pour commencer les projets de construction aussitôt que possible. »

Bonne nouvelle

Malgré la question des délais, le budget 2009 reste une bonne nouvelle pour le Manitoba.

« La Province avait déjà des projets d'infrastructures depuis plusieurs mois, mais avec un partenaire fédéral ça va nous permettra de faire encore plus », se réjouit Greg Selinger.

« Au Manitoba, ça ira plus loin que juste nous sortir de la crise, ajoute Normand Gousseau. Avec ces projets d'infrastructures, s'ils sont bien menés, nous pourrons ramener Winnipeg comme centrale importante de distribution des biens, en faire la Chicago du Nord. »



Archives La Liberté

Normand Gousseau est satisfait de l'investissement dans les infrastructures.

Il note aussi l'impact psychologique des projets. « Voir des chantiers en construction aura un effet positif sur les gens, souligne-t-il. Ça montre que l'économie redémarre. »

Le seul bémol, posé par Louis Allain, c'est qu'« on parle surtout de briques et de mortier. L'infrastructure humaine, comme l'innovation, est beaucoup moins évidente, alors que c'est aussi important pour nous au Manitoba ».

Culture

Dans le domaine de la culture aussi, les nouvelles sont bonnes. « Nous prévoyons 100 millions $ à la culture, c'est le plus gros montant de n'importe quel autre gouvernement avant nous », annonce Shelly Glover.

Les organismes culturels ne s'y attendaient d'ailleurs pas. « On avait entendu pendant l'été qu'il y aurait des coupures dans le secteur des arts et de la culture, donc on avait une crainte, déclare le président du Festival du Voyageur, Daniel Damphousse. C'est une très bonne nouvelle de voir que c'est toujours une priorité de notre gouvernement. »

Au Festival du Voyageur, l'aide permettra de faire de la culture non seulement un loisir, mais aussi une industrie. « On se servira des octrois reçus pour maintenir et créer des nouveaux emplois, engager des fournisseurs et créer de nouveaux projets », explique Daniel Damphousse.

Et les langues officielles?

Le budget ne fait nulle part mention des francophones, mais cela n'inquiète pas les organismes franco-manitobains.

« Certes on pouvait s'attendre à une mention des francophones, mais ce n'est pas si grave, signale Daniel Boucher. Rien n'indique un changement dans la feuille de route, donc ce qui avait été annoncé est encore sur la table. »

Shelly Glover confirme : « La feuille de route a déjà été annoncée pour 2008-2013, donc on ne le répète pas dans le budget de 2009, dit-elle. Mais notre gouvernement prend ça très au sérieux. »

Stimuler l'économie

Danny JONCAS (APF)

Le ministre des Finances Jim Flaherty le dit : le budget « assure à l'économie une stimulation temporaire et efficace pour aider les familles et les entreprises canadiennes à faire face à leurs problèmes à court terme. Nos investissements vont accroître la capacité du Canada à long terme; ainsi, lorsque la récession mondiale prendra fin, nous en sortirons encore plus forts ».

C'est dans cet esprit que le gouvernement a déposé un budget déficitaire, dans l'espoir de limiter les dégâts causés par la crise économique.

Quelques faits saillants

Certaines des mesures du budget traitent de l'accès au financement et de l'ensemble du système financier canadien. On y présente peu de chiffres, y parlant plutôt des façons de faciliter, au besoin, l'octroi de liquidités exceptionnelles aux institutions financières. Des modifications à des programmes permettront aussi d'octroyer des prêts plus élevés à des petites entreprises.

Parmi les dépenses inscrites au budget, notons :

5,9 milliards $: pour prolonger les périodes au cours desquelles les travailleurs canadiens sont admissibles aux prestations d'assurance-emploi; et pour augmenter l'accès à des programmes de développement des compétences.

3,9 milliards $: pour stimuler la construction domiciliaire.

5,7 milliards $: pour les infrastructures. Les municipalités toucheront une bonne part de ce montant.

2,4 milliards $: pour soutenir les entreprises qui traversent une période difficile. 170 millions $ sur deux ans seront versés au secteur forestier. Le secteur agricole obtient une large part du gâteau avec diverses initiatives qui lui sont destinées. L'industrie automobile bénéficie d'un programme de prêts remboursables à court terme. Cette dernière initiative avait été annoncée en décembre, avec le gouvernement de l'Ontario.

Retour aux déficits

Pour l'exercice financier qui se termine le 31 mars 2009, le fédéral prévoit un déficit de 1,1 milliard $.

Le déficit anticipé pour 2009-2010 s'élèvera 33,7 milliards $. Pour 2010-2011, le déficit devrait se chiffrer à 29,8 milliards $. Si tout se déroule comme prévu, le Canada pourrait renouer avec les surplus budgétaires en 2013-2014.

Rien pour la Feuille de route

Le buget fédéral ne mentionne pas les langues officielles et la *Feuille de route sur la dualité linguistique* y est absente. Ce plan quinquennal présenté par le gouvernement en juin dernier comprend des investissements de 1,1 milliard $. Il succède au Plan d'action pour les langues officielles.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, a cependant reçu du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles la confirmation que le gouvernement allait respecter les engagements de la *Feuille de route*.

« Nous considérons que nous passons maintenant à l'étape de la mise en œuvre », indique donc la présidente de la FCFA, Lise Routhier-Boudreau. Mais comme le budget n'en fait pas mention, la Fédération, dit-elle, « s'attend à travailler de près avec le ministère pour clarifier de quelle manière ces sommes sont réparties ».

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, aurait aussi aimé que le gouvernement s'engage de façon plus prononcée. « J'ai certaines préoccupations face au fait qu'il n'y ait pas de mention de la *Feuille de route*. Je crois qu'on a raté ici une belle occasion », dit-il, en soulignant ne pas comprendre pourquoi le gouvernement a évité cette question.

Graham Fraser note aussi « des progrès ailleurs au niveau des investissements, comme dans les domaines de la culture et du tourisme ». Mais Il faudra « être vigilants », dit-il, pour « s'assurer qu'une partie de ces investissements bénéficie aux minorités linguistiques ».

EXOGAMIE

L'avis des parents

La firme Mosaik consultants a terminé une série de consultations des parents d'élèves sur la question de l'exogamie, pour le compte de la Division scolaire franco-manitobaine.

Camille SÉGUY

Pendant le mois de janvier, au cours de dix sessions dans différentes écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les parents francophones et anglophones ont pu s'exprimer sur leurs inquiétudes et attentes vis-à-vis de la DSFM, dans sa réponse à l'exogamie. (1)

« Nous avons eu un bon nombre de participants, pour des consultations en soirée au milieu de l'hiver », se réjouit un consultant de la firme Mosaik, Louis Druwé.

Une petite centaine était présente en région urbaine, une cinquantaine dans l'est, et autour d'une dizaine en moyenne dans les autres régions.

« En général, les parents présents étaient plutôt représentatifs de l'ensemble », ajoute le président de la DSFM, Bernard Lesage, qui a assisté aux consultations de Mosaik comme observateur.

Manque de communication

Selon les discussions, le plus gros problème de la DSFM vis-à-vis des parents exogames est la communication de l'école avec eux, même si aucun ne remet en cause l'usage unique du français au sein de l'école et avec les enfants.

« C'est difficile pour nous de savoir ce qui se passe à l'école quand tous les documents qui arrivent à la maison ne sont qu'en français, déplore une mère anglophone », Cindy Stephenson.

« On peut toujours faire traduire les documents, mais quand ils sont très longs, ça devient difficile, ajoute un père francophone de couple exogame, Justin Desharnais. Ça prendrait des heures, et si chaque parent faisait ça on n'en finirait plus. »

La situation varie cependant d'une école à l'autre. Et de manière générale, la communication orale avec les parents semble moins problématique que l'écrite.

Solutions

Pour remédier aux problèmes de l'exogamie, la DSFM et les écoles françaises ont déjà une gamme de produits et de services à disposition, depuis 2003.

« Je connais ces outils et je sais où les trouver, note Cindy Stephenson. L'école nous a bien informés à leur sujet. »

L'information n'a pas été livrée de façon égale aux francophones. La plupart des parents étaient loin de se douter de l'existence de tous ces outils.

En plus des outils existants, la plupart des parents anglophones souhaiteraient recevoir les documents d'information dans les deux langues, surtout les plus importants.

« Au minimum, j'aimerais voir toute la communication qui a affaire à la santé et la sécurité de l'enfant en bilingue », demande Justin Desharnais.

L'idée d'un site Internet bilingue a aussi été émise. Un tel outil permettrait d'ailleurs aux parents de choisir facilement leur langue.

« Je suis anglophone, mais je veux tout recevoir en français, confie un parent d'élève. Si j'avais voulu des documents en anglais, j'aurais pu choisir l'immersion. Donc j'aime l'idée d'un site Internet bilingue, comme ça chaque parent lit l'information dans la langue de son choix. »

Du côté des parents francophones, l'idée de nouveaux outils est moins bien acceptée.

« Les services en place sont excellents, remarque un parent francophone, Patrice Harvey. Je suis pour soutenir les parents exogames donc il faut les garder, mais en ajouter, non. Ça risque d'enlever la qualité et la quantité du français dans l'école. »

Dans l'école

Une autre grande préoccupation des parents semblait être la participation active à la vie scolaire de leur enfant. Les parents anglophones se sentent souvent rejetés par l'école française, sous prétexte que leur français n'est pas assez bon.

« Pour moi, ce n'est pas acceptable de dire à un parent anglophone «Je prends ton enfant, mais je ne te veux pas autour«, dénonce Justin Desharnais. Si la DSFM a accepté l'enfant, elle doit aussi accepter sa famille. »

L'implication d'un anglophone dans l'école française est parfois mal vue, en raison des luttes que les francophones ont dû mener pour obtenir leur propre division scolaire.

« J'ai vu des parents anglophones animer des ateliers, raconte un père francophone, Lionel Piché. C'est gentil à eux de participer, mais ça m'écœure qu'ils parlent anglais en classe aux enfants. C'est contraire à la mission de la DSFM. »

Dans les petites classes, des parents anglophones proposent par exemple de leur laisser la chance de lire une histoire, en français, même si la prononciation n'est pas toujours bonne.

« Les enfants adoreraient ça, corriger notre français, souligne une mère d'élève anglophone. Ce serait constructif, ça valoriserait le français pour eux, et nous, ça nous permettrait de participer à la vie de classe. »

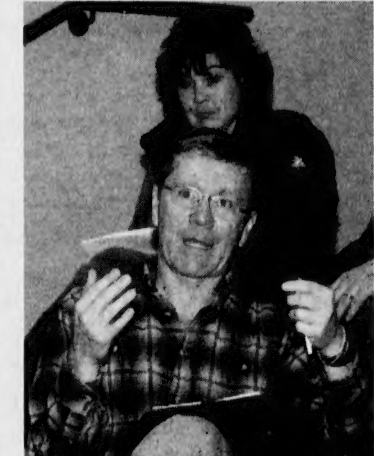


photo : Stéphane Lajoie

Au cours de dix sessions réparties dans la DSFM, les parents ont pu partager leurs remarques sur l'intégration des parents exogames par l'école.

Mosaik consultants sonde aussi les organismes communautaires, les professeurs et les directeurs d'écoles. Le rapport final sera livré fin mai.

(1) La DSFM parle d'exogamie lorsque la langue maternelle de l'un des deux parents est le français, et celle de l'autre une langue différente. Les couples endogames sont composés de deux parents dont la langue maternelle est le français.

DSFM

Le cas des élèves non ayant-droit

La Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (TNO) pourrait se voir retirer le droit d'accueillir des élèves non ayant-droit par un jugement de la Cour suprême des TNO.

Cette situation interpelle toutes les divisions scolaires francophones au Canada, car une telle décision pourrait faire précédent, et avoir des répercussions dans d'autres provinces et territoires.

Au Manitoba, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) n'est pas encore trop inquiète.

« Il n'y a pas de changement ici pour le moment, c'est toujours la DSFM qui détermine l'acceptation ou pas des non ayant-droit, indique le directeur général de la DSFM, Denis Ferré.

« Mais si un précédent est créé dans les TNO, poursuit-il, rien n'empêchera la mise en pratique ailleurs. Ça, c'est une très mauvaise nouvelle pour les francophones. »

À la DSFM, la question des non ayant-droit concerne surtout les nouveaux arrivants, qui parlent français mais ne sont pas citoyens du Canada. Les cas de non ayant-droit anglophones sont très peu nombreux.

« L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés dit très clairement que les gens doivent être citoyens canadiens pour être acceptés, mais ce serait illogique de ne pas accepter les nouveaux arrivants, précise Denis Ferré. Il ne faudrait pas enlever aux francophones ce droit à gérer leur système scolaire. »

Les deux dernières années, 180 non ayant-droit ont été acceptés dans des écoles de la DSFM.

C. S.

LES RENDEZ-VOUS DE PLURI-ELLES

Chaque semaine, Pluri-elles organise des ateliers, sessions et activités destinés à vous faciliter la vie! Nous répondons à des préoccupations bien concrètes de la vie de tous les jours, dans le monde du travail comme dans la vie familiale. Notre personnel travaille pour vous. Alors venez nous voir!

Secteur counseling/ entraide

FÉVRIER 2009

Le 4 février : Je ressens de la colère

Le 11 février : J'apprends à connaître mon corps

Le 18 février : Discipline positive

Le 25 février : Processus de deuil chez les enfants

Pour toute information sur le détail de nos ateliers, n'hésitez pas à nous contacter! Nous vous rappelons également que l'ensemble de nos ateliers sont disponibles sur votre lieu de travail : si vous avez un groupe de personnes intéressées, appelez Darìène au 233-1735,poste 210.

Rendez-vous au Manoir de la Cathédrale pour la pause café pour les aidants naturels le mardi 10 et 24 février à 13 h 30. Un aidant naturel est une personne qui prend soin d'un proche malade, soit un conjoint ou une conjointe, un enfant ou un parent. Offrez-vous un moment de détente avec des gens qui vivent la même réalité que vous.

Pour toute inscription, veuillez contacter **Diane** au 233-1735, poste 209.

Secteur employabilité

Pluri-elles offre différents ateliers, une aide précieuse dans vos recherches d'emploi. L'équipe en employabilité vous donne la possibilité de mettre à jour votre C.V. et votre lettre de présentation et vous offre un appui dans tous les aspects de votre recherche d'emploi. Nous organisons aussi plusieurs sessions telles que la gestion du stress et la résolution des conflits au travail qui auront lieu sous peu!

PLANIFIER VOTRE CARRIÈRE :
Le jeudi 5 février 2009

RÉSOLUTION DES CONFLITS AU TRAVAIL :
Le jeudi 12 février 2009

C.V. ET LETTRE DE PRÉSENTATION :
Le jeudi 19 février 2009

GÉRER SON STRESS AU TRAVAIL :
Le jeudi 26 février 2009

Veuillez contacter **Nathalie** au 233-1735, poste 205 pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire.

Financement fourni par :
Le gouvernement du Canada **Le gouvernement du Manitoba**
Centraide

Secteur alphabétisation

Atelier en alphabétisation familiale

« J'apprends en famille »

Atelier pour les adultes entourant l'enfant d'âge préscolaire de 0 à 5 ans

C'est aussi l'occasion parfaite pour les adultes de socialiser, de rencontrer d'autres parents et de pouvoir échanger sur leurs compétences parentales.

Ensemble nous allons bricoler, chanter, danser, et lire en français...

Jours : Les jeudis 19 et 26 février
5, 12 et 19 mars et le 2 et 9 avril 2009

Heure : 9 h 30 à 11 h 00

Endroit : Garderie le P'tit Bonheur

Personne à contacter :

Linda Racicot
Tél: 233-1735 poste 216
Courriel : racicotl@pluri-elles.mb.ca






Appelez-nous au 233-1735 ou sans frais 1 800 207-5874
570, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)

Services subventionnés


Mona Audet, directrice générale


Monique Hébert, adjointe administrative

Secteur counseling/ entraide


Susan Cameron, conseillère


Diane Foidart, conseillère


Darìène Tougas, conseillère

Secteur employabilité


Nathalie Belisle, chef de secteur


Samir El Khallaa, coordonnateur adjoint


Valérie Williamme, conseillère


Ilham Fares, formatrice informatique aux aines

Secteur alphabétisation


Saadia Saadane, chef de secteur


Linda Racicot, coordonnatrice en alphabétisation familiale


Dominique Ethier, conseillère


Martin Frédérick, formateur Alpha


Chantal Leblanc, formatrice Alpha

FORUM ETHNOCULTUREL

Comment mieux intégrer?

Accueillir les nouveaux arrivants, c'est bien. Réussir à mieux les intégrer à la vie manitobaine, c'est encore mieux.

Patricia BITU TSHIKUDI

Le forum de réflexion organisé par l'Amicale de la Francophonie Multiculturelle du Manitoba le 24 janvier a attiré plus d'une centaine de participants.

La rencontre visait à réfléchir afin de trouver des façons d'impliquer davantage les immigrants francophones dans la vie communautaire.

Pourquoi les immigrants ne s'impliquent-ils pas dans la communauté? Comment les amener à s'impliquer davantage?

Ces questions ont été abordées lors du forum. De nombreuses personnes ont témoigné pour expliquer leur situation ou souligner les défis de l'intégration des immigrants.



photo : Gracieuseté l'Amicale

Une centaine de personnes ont participé au forum organisé par l'Amicale de la Francophonie Multiculturelle du Manitoba.

Mais pour le président de l'Amicale, Robert M'Vondo, ce qu'il faut retenir de la rencontre, c'est le message de coopération.

« Il faut davantage de partenariats avec les organismes de la communauté pour augmenter la participation des nouveaux arrivants », dit-il.

Pour Robert M'Vondo, l'objectif recherché par ce premier forum a été atteint.

« Selon moi, ce forum était une réussite. C'était la première fois qu'on mettait les nouveaux arrivants en communication avec les organismes de la communauté, explique-t-il. Les discussions ont été très intéressantes et je suis content de voir que tous les organismes de la communauté ont envoyé des représentants. »

Mais ce premier forum n'était selon lui, qu'un premier pas vers la solution.

« Des contacts ont été pris avec les organismes de la communauté, avec la Division scolaire franco-manitobaine par exemple, pour organiser des activités et des conférences sur la question de l'éducation par exemple. La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba souhaite organiser des ateliers pour expliquer aux parents d'élèves nouvellement arrivés comment fonctionne le système scolaire manitobain. Un forum sur l'employabilité pour discuter de comment mieux inclure les nouveaux arrivants sera organisé. Bref, nous avons du pain sur la planche. »

Un autre forum sera organisé au cours des prochains mois pour faire suite à celui du 24 janvier. Aucune date n'a toutefois été arrêtée.

Recyclez ce journal!

DÉCHETS ET RECYCLAGE

Manitoba : mauvais élève

Selon les dernières données de Statistique Canada, le Manitoba est la province recyclant le moins ses déchets au pays.



photo : Stéphane Lajoie

88% des ménages manitobains disent recycler leurs déchets régulièrement. C'est le plus bas taux au Canada.

Stéphane LAJOIE

Les camions d'ordures ne chôment pas au Manitoba puisque les citoyens ont envoyé plus d'un million de tonnes de déchets au dépotoir en 2008, soit 100 000 tonnes de plus qu'il y a six ans.

Selon l'étude sur *L'Adoption d'habitudes écologiques par la population canadienne* de Statistique Canada, les Canadiens recyclent en moyenne le quart de leurs ordures ménagères. Et 97 % des ménages disent pratiquer le recyclage régulièrement. Au Manitoba, ce taux chute à 88 %, de loin le plus bas au pays.

En 2002, les Manitobains recyclaient 20 % de leurs déchets. En l'espace de quatre ans, ce taux est descendu à 13 %. Durant cette période, la production de déchets des Manitobains a augmenté de 10 % pour dépasser la moyenne nationale annuelle qui s'élève à 835 kilos par personne.

Winnipeg est pourtant une ville où le recyclage est simple. Le programme Boîte bleue ne demande, depuis 2003, aucun triage des matières recyclables. Les Winnipégois n'ont qu'à déposer bouteilles de plastique, papiers, cartons et contenants en verre dans cette même boîte bleue.

« Les Manitobains doivent d'abord, réduire leur consommation s'ils veulent concrètement diminuer leur production de déchets, explique la coordonnatrice du projet Compost Action de Resource Conservation Manitoba, Sylvie Hébert. Il faut acheter moins de produits suremballés à l'épicerie et ne pas gaspiller le papier et les ressources. »

Selon Recyc-Québec, l'emballage des produits de consommation compte pour 50 % des déchets des citoyens. Un moyen facile de réduire la quantité de déchets produite est de se procurer des sacs réutilisables ou des bacs en plastique pour le transport des emplettes.

Les sacs en plastique des épiceries ne sont pas acceptés pour le recyclage à Winnipeg et prennent des décennies à se dégrader dans les dépotoirs. Selon le Conseil canadien des distributeurs en alimentation, les épiceries du Manitoba achètent chaque année environ 60 millions de sacs en plastique.

« Un autre moyen de réduire la quantité de déchets est de faire du compost, indique Sylvie Hébert. C'est une façon naturelle, écologique et économique de réduire le nombre de déchets tout en donnant un coup de pouce à l'environnement. »

Les Manitobains traînent la patte en ce qui concerne la pratique du compostage. Seulement 23 % des citoyens font du compost, comparativement à 38 % chez leurs voisins ontariens.

Le compostage décompose et transforme les matières organiques en humus, un terreau très fertile qui fait des merveilles dans le potager. Les résidus alimentaires, les feuilles mortes, les résidus de jardinage, le papier souillé et le gazon sont d'excellentes matières organiques qui peuvent être utilisées pour faire du compostage.

Pour obtenir un compost de qualité, il est recommandé d'ajouter en alternance des résidus humides et secs pour améliorer le rendement de la décomposition. Pour éviter les odeurs, il faut ajouter du terreau et retourner les résidus régulièrement. Les restes de table devraient être également recouverts de papier journal. Le compost peut ensuite être utilisé comme engrais pour le potager, les fleurs et la tourbe.

Selon Statistique Canada, la moyenne nationale pour le compost est de 51 kilos par habitant.

« Si les citoyens font l'effort de réduire leur consommation et prennent les moyens nécessaires pour diminuer leur production de déchets, l'impact sur l'environnement sera très bénéfique », indique Sylvie Hébert.

Le bac international devant la DSFM



photo : Camille Séguy

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a tenu sa réunion mensuelle le mercredi 28 janvier, sous l'œil attentif d'une dizaine d'étudiants en première année du Collège universitaire de Saint-Boniface, venus observer le déroulement d'une réunion de la DSFM.

Une délégation du bac international du Collège Louis-Riel (CLR) était aussi présente, pour témoigner du succès du programme et demander un financement séparé de celui du programme régulier.

« Le bac international exige des crédits plus nombreux, donc une allocation de professeurs plus élevée », a expliqué le trésorier du comité scolaire du CLR, Francis Labossière.

La DSFM étudiera leur demande lors de la prochaine réunion du budget.

Par ailleurs, la DSFM a pris une décision dans la politique de choix d'école. Désormais, malgré les zones de repêchage, quand des aînés de famille sont déjà dans une école, leurs jeunes frères et sœurs peuvent y être acceptés.

Nouveau CPEF à Saint-Joachim



photo : Gracieuseté Zoé Nakata

La Broquerie a inauguré officiellement son Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) Saint-Joachim, le mercredi 28 janvier. Depuis septembre 2008, celui-ci est situé dans les locaux de l'école Saint-Joachim.

« Il y avait une douzaine d'adultes et une demi-douzaine d'enfants pour couper le ruban », raconte le directeur de l'école Saint-Joachim, Luc Brémault.

Pendant la journée, le CPEF a aussi reçu la visite des enfants de la maternelle, de la garderie, des mini-francofun et enfin de l'école. Ils sont venus voir ce qu'était le CPEF.

« Notre objectif, c'était de faire connaître le CPEF, de montrer à quoi il sert, explique Luc Brémault. Le CPEF propose aux parents et aux enfants d'âge préscolaire une programmation toute en français. »

Pour assurer la permanence du CPEF Saint-Joachim, un nouveau local rattaché à l'école devrait être construit d'ici deux ans.

« C'est nécessaire, car la population de La Broquerie et de l'école Saint-Joachim augmente rapidement », justifie Luc Brémault.

ÉDUCATION

Plus d'argent pour les écoles

1,06 milliard $ pour financer les écoles publiques du Manitoba en 2009.

Stéphane LAJOIE

Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, Peter Bjornson, a annoncé le 29 janvier, un financement de 1,06 milliard $ aux écoles publiques de la province, une hausse de 5,25 %.

« La conjoncture économique actuelle est très différente de celle des dernières années et les écoles devront s'ajuster, indique le ministre Bjornson. Toutes les divisions scolaires recevront un support financier accru en 2009. Et avec des surplus de 60 millions $ en réserve, les divisions scolaires ont les outils nécessaires pour garder les taxes scolaires au même niveau qu'en 2008. »

La hausse de 53 millions $ en 2009 consacre 33 millions $ en paiements de péréquation aux divisions scolaires qui récoltent peu d'argent en taxes scolaires. 12,4 millions $ sont aussi attribués au programme d'incitatif fiscal mis en place l'an dernier, pour inciter les divisions scolaires à ne pas augmenter leurs taxes scolaires.



photo : Stéphane Lajoie

Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, Peter Bjornson, alloue 1,06 milliard $ pour le financement des écoles publiques en 2009.

À noter que la DSFM n'est pas éligible à cet incitatif fiscal, puisqu'elle ne prélève pas de taxes scolaires.

Selon les normes fiscales de la DSFM, « ses revenus proviennent du gouvernement provincial, de la division scolaire de résidence des parents et d'un financement spécial du gouvernement fédéral. La part de revenus de la DSFM est déterminée au prorata du nombre d'élèves qui lui proviennent des divisions scolaires cédantes. »

Le ministre Bjornson n'a pas voulu confirmer si le programme d'incitatif fiscal sera de retour l'an prochain. En 2008, 16 millions $ avaient été octroyés pour le programme. 4 millions $ n'ont pas été utilisés puisque des divisions scolaires ont préféré hausser les taxes, ce qui les excluait de subvention.

800 000 $ seront également offerts aux écoles en milieu rural comptant moins de 65 étudiants. Selon le ministre Bjornson, cet argent devrait permettre à ces écoles de garder en place les ressources humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement des établissements d'enseignement. Cette annonce fait suite à la modification de la *Loi sur les écoles publiques* d'avril 2008, qui stipule que la fermeture d'écoles manitobaines ne sera permise que dans des circonstances exceptionnelles.

« Nous traversons une période économique difficile et il est important que le gouvernement et les divisions scolaires travaillent de concert pour conserver un équilibre et une viabilité au sein du système éducationnel, explique le ministre. Nous avons étudié toutes les options économiques et les divisions scolaires devront faire de même avant de déposer leurs budgets pour 2009-2010. »

Cartes d'identité Plus

L'ère des cartes à puce

Le Manitoba produira une nouvelle carte d'identité munie d'une puce électronique et un nouveau permis de conduire, lui aussi avec puce. Même les passeports en auront une en 2011. Alors, quelle puce choisir?

Stéphane LAJOIE

Le gouvernement manitobain a donné le feu vert la semaine dernière, au lancement du programme facultatif de Cartes d'identité Plus (CI Plus).

La nouvelle carte se veut une alternative au passeport pour les déplacements aux États-Unis par voie terrestre ou maritime. Elle remplit les exigences de l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO), annoncée en avril 2005 par le gouvernement américain.

L'IVHO entrera en vigueur en juin 2009. Ce programme obligera tout citoyen canadien de 16 ans et plus à présenter une preuve d'identité et de citoyenneté, lorsqu'il se rendra aux États-Unis ou traversera ce pays par voie terrestre ou maritime. Cette preuve d'identité peut-être un passeport, ou un autre document sécurisé et approuvé par les États-Unis. Ce sera le cas de la nouvelle CI Plus.

Depuis le 2 février, les Manitobains peuvent présenter une demande auprès de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'obtention de la CI Plus. La production des nouvelles cartes devrait débuter au printemps.

Les CI Plus coûteront 30 $ pour les conducteurs détenant un permis de conduire valide du Manitoba, et 50 $ pour ceux sans permis. Tout comme le passeport, les CI Plus seront valides pour cinq ans.

Utile ou pas?

Moins coûteuse qu'un passeport (87 $), la CI Plus ne sera cependant pas acceptée comme preuve d'identité pour les déplacements en avion. Cette limitation rend la CI Plus plutôt inutile pour les citoyens détenant un passeport.

Tout Manitobain qui effectue des voyages de loisir ou d'affaires hors des frontières canadiennes doit détenir un passeport. Selon Passeport Canada, la moitié des Canadiens possédaient un passeport en date du 1er mai 2008. Au Manitoba, plus de 40 % des gens ont leur passeport.

De nombreux voyageurs assidus possèdent également la carte NEXUS (pour voyageurs préautorisés à faible risque), qui permet de traverser la frontière plus rapidement. Des postes NEXUS sont présentement en place à l'Aéroport de Winnipeg et au poste frontalier d'Emerson/Pembina.

Alors pourquoi se procurer une CI Plus à la place d'un passeport?

« En plus d'être moins chère qu'un passeport, cette nouvelle carte comportera plusieurs éléments de sécurité, dont une puce électronique, et sera plus facile à garder sur soi, indique le ministre responsable de la Société d'assurance publique du Manitoba, Dave Chomiak. Cette nouvelle carte sera offerte à la population du Manitoba sur une base volontaire, et nous nous attendons à ce qu'elle devienne très populaire. »

Les citoyens qui voudront se procurer la CI Plus au lieu d'un passeport pourront économiser 11,40 $ par année. Cette option pourrait plaire aux étudiants ne possédant pas encore de permis de conduire et qui traversent souvent la frontière pour des tournois sportifs et des voyages éducatifs.

La puce électronique de la CI Plus permettra de mettre en banque de l'information personnelle sur le détenteur pour ainsi faciliter le travail des douaniers. À partir de 2011, tous les passeports canadiens seront munis d'une telle puce. Leur validité passera de cinq à dix ans.

Par ailleurs, le Manitoba prévoit également introduire son nouveau permis de conduire Plus (PC Plus) à l'hiver 2009. Le nouveau permis sera lui aussi muni d'une puce électronique et la partie verte en papier ne sera plus produite. Ce permis, tout comme la CI Plus, pourra servir de substitut de passeport pour traverser la frontière américaine par voie terrestre ou maritime. Après l'émission du nouveau permis, la CI Plus ne sera utile qu'aux citoyens ne détenant pas de permis de conduire.

Selon la Société d'assurance publique du Manitoba, la mise en place du nouveau système de carte coûtera 13 millions $.

FRANCOPHONIE

L'Alliance française revisitée

L'Alliance française cherche à faire rayonner davantage la langue et la culture françaises, en étoffant son curriculum et en établissant des partenariats avec les organismes manitobains.

Daniel BAHUAUD

Depuis deux ans, l'Alliance française fait peau neuve. On y effectue de nombreux changements, pour mieux diffuser la langue et la culture françaises.

L'organisme culturel a mis sur pied un nouveau curriculum de cours de français langue seconde, embauché du nouveau personnel enseignant, et a établi des partenariats avec plusieurs organismes franco-manitobains.

Nouveaux cours, nouvelle équipe

L'Alliance française a mis en place le curriculum européen des cours de langues, un cadre qui a été adopté par les 130 Alliances aux États-Unis. « Ça devenait urgent de le mettre en place dans les neuf Alliances au Canada, explique la directrice, Carole Brunie. Ainsi, toutes les Alliances ont le même curriculum. Cela permet une cohérence dans le contenu des cours, les méthodes d'évaluation et la formation du personnel enseignant. On peut donc maintenant suivre un cours chez nous, sachant qu'on pourra suivre sans problème le prochain cours à Vancouver, ou encore aux États-Unis. Nous avons même créé un petit passeport reconnaissant les cours d'ici, et ce passeport est accepté aux États-Unis et en Europe. »

Ces changements ont conduit l'Alliance française de Winnipeg à transformer son équipe d'enseignants dont la composition actuelle, indique Carole Brunie, est idéale.

« C'est mon *Dream Team*, déclare-t-elle. Toute la francophonie y est représentée. Parmi nos dix enseignants, nous avons des Maghrébins, des Africains, des Français et des Canadiens. Les Français sont minoritaires! »

Après un an, les changements apportés au curriculum ont donné les résultats escomptés. Les étudiants sont plus nombreux. L'Alliance accueille près de 200 apprenants par semaine. Plus de 800 personnes suivent l'un ou l'autre des cours qui y sont offerts.

« On a beaucoup d'étudiants, souligne Carole Brunie avec fierté. On en a tellement qu'on ne sait plus tout à fait où les mettre! D'autant plus que les étudiants restent pour participer à notre programmation culturelle et profiter de nos ressources. Et ils reviennent parce qu'ils sont contents de ce qu'on leur offre. »

L'Alliance française revoit aussi son site Internet et en mai, elle apportera des changements importants à sa bibliothèque et son centre de ressources.

« Nous avons reçu plus d'une soixantaine de films dans les derniers mois, fait remarquer Carole Brunie. Nous allons axer notre bibliothèque sur le cinéma et l'audio-visuel. On pourra y trouver plus de documentaires et de fictions. Il y aura beaucoup de choses à voir. Nous avons signé un partenariat avec le Centre national de la cinématographie à Paris, pour recevoir des livrets pédagogiques pour enseignants de français langue seconde. Donc on pourra visionner un film, et l'étudier en classe. Plus tard, au cours de l'été, on pourra aussi réserver les films en ligne. »



photo : Daniel Bahuaud

Carole Brunie : « Les partenariats nous enrichissent tous. Nous avons tout à gagner. »

L'Alliance en alliance

L'Alliance française ajoute des flèches à son arc en établissant des partenariats avec les organismes francophones.

« Au départ, nous nous sommes demandés où se situait l'Alliance au Manitoba dans l'échiquier francophone, explique Carole Brunie. Après une planification stratégique, notre conseil d'administration a tissé de nouveaux liens avec la communauté franco-manitobaine. Nous avons des membres de la communauté dans notre conseil. Je ne peux pas demander mieux que d'avoir Huguette Le Gall et Roger Léveillé comme membres de notre équipe. »

Un partenariat avec le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) permet à l'Alliance d'accueillir des groupes français, qui donnent des spectacles dans le cadre des Mârdi Jazz. L'Alliance organise la Fête de la musique avec le CCFM, un événement qui le 21 juin 2009 en sera à sa troisième édition.

Dans le domaine des arts visuels, l'Alliance a établi des liens avec le festival de films Cinémental, qui a lieu en novembre de chaque année. La soirée de clôture du festival est donc organisée par l'Alliance et le Consulat de France.

Et l'Alliance mène un projet unique avec la Maison des artistes visuels francophones (MAVF). « Nous avons rencontré la directrice, Liza Maheu, pour voir quels liens nous pourrions tisser avec la région de la Dordogne. Et nous avons développé une thématique portant sur les arts premiers, puisque la préhistoire des deux régions a des similitudes. Les grottes de Lascaux sont situées en Dordogne. Et au Manitoba, l'art primitif est admirablement représenté par les peuples autochtones. »

En plus d'expositions conçues par des artistes du Canada et de France, les partenaires espèrent organiser des résidences d'artistes dont la thématique se situerait dans la préhistoire. En 2009, un Canadien se rendra en France. En 2010, un Français s'établira ici. L'Alliance coordonne également un colloque sur la production artistique depuis l'art primitif à nos jours, prévu en 2010.

« Nous discutons aussi avec le Festival du Voyageur et d'autres organismes, souligne Carole Brunie. Les partenariats nous enrichissent tous. Nous avons tout à gagner. »

En mars, la culture africaine à l'honneur

En partenariat avec le Collège universitaire de Saint-Boniface, l'Alliance Française organise en mars un Festival de culture africaine qui mettra en valeur les arts visuels, la musique, le cinéma et la littérature du continent noir.

« Cette série d'activités s'inscrit parfaitement dans le paysage socioculturelmanitobain, en pleine transformation par l'arrivée, chaque année, de nouveaux immigrants », fait remarquer Carole Brunie.

Le Festival, explique-t-elle, mettra le public en présence d'artistes professionnels originaires de l'Afrique, mais vivant au Manitoba et, par là même, rehaussera un sentiment d'appartenance et de fierté. « Nous espérons que ces rencontres artistiques de qualité encourageront un rapprochement des groupes culturels formant la communauté francophone, tout en offrant une meilleure connaissance de la richesse culturelle de la communauté africaine. »

Le cinéaste originaire de Guinée, Cheick Doukoure, présentera son film *Le Ballon d'or*. Musa Dieng Khala, cinéaste d'origine sénégalaise, présentera son documentaire *Dieu a-t-il quitté l'Afrique?* Denis Leclair, auteur d'origine rwandaise, présentera son travail au cours d'une soirée littéraire en compagnie d'auteurs d'origine africaine établis au Manitoba.

Le quatuor de jazz de Gino Sitson, musicien d'origine camerounaise, donnera également plusieurs concerts. Issa Nyaphaga, artiste visuel d'origine camerounaise, fera plusieurs présentations de son travail en milieu scolaire et dans des galeries. On pourra aussi apprécier pendant tout le mois de mars, à la bibliothèque de Saint-Boniface, une exposition, organisée par le ministère français des Affaires étrangères, sur les illustrateurs africains pour la littérature jeunesse.

Renseignements à l'Alliance française (477-1515).

SPECTACLES

Des Franco-Manitobains au Québec

Patricia BITU TSHIKUDI



Après avoir lancé un nouvel album de Noël l'automne dernier, Blou était en spectacle au Québec dans le cadre des célébrations du Carnaval de Québec.

La formation poursuit sa tournée à travers le Canada et se rendra en Colombie-Britannique les 19, 20 et 21 février où elle se produira au Festival du sucre d'érable de Nanaimo.

« Nous présenterons pas mal de titres de nos précédents albums, explique le chanteur du groupe, Patrice Boulianne. Nous avons plusieurs projets en cours, des collaborations avec d'autres artistes. Notre album de Noël vient à peine de sortir. On va attendre un peu avant d'en faire un nouveau. »

Après une série de spectacles dans divers festivals à travers le pays, Blou se prépare à visiter le Vieux continent. « On se prépare pour une tournée de trois semaines en Europe l'été prochain, explique-t-il. Il y a encore des détails à régler mais on devrait aller en France et en Angleterre en juillet. Nous allons nous produire en grande partie dans des festivals mais aussi dans des salles. »

Il explique qu'organiser des tournées à l'étranger est devenu chose difficile.

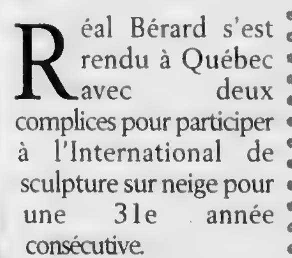
« C'est plus difficile de faire des tournées à cause des coupures budgétaires du gouvernement fédéral dans la culture, dit-il. L'année dernière, on a été obligés d'annuler une tournée en Europe et en Chine. On avait perdu nos financements. »

Mais les choses semblent tout de même aller bon train pour la formation originaire de Nouvelle-Écosse.

« On essaie de faire le plus de spectacles possibles. Les choses fonctionnent quand-même assez bien pour nous », affirme Patrice Boulianne.

Patricia BITU TSHIKUDI





Réal Bérard s'est rendu à Québec avec deux complices pour participer à l'International de sculpture sur neige pour une 31e année consécutive.

« Le concours a lieu la première fin de semaine du Carnaval de Québec. Cette année, j'y vais avec Garry Tessier et Denis Vrignon -Tessier, explique Réal Bérard. On va passer l'hiver à jouer dans la neige! »

Les trois hommes participeront au concours de sculpture qui réunit des amateurs venus des quatre coins du monde.

« Les participants les plus curieux que j'ai vus, c'est ceux venant d'Afrique et d'Amérique latine!, lance l'artiste. Il n'y a pas de neige dans leurs pays et ils étaient fascinés par la neige! »

« Pour des sculpteurs, une ligne reste une ligne, ajoute-il. C'est plus facile de sculpter de la neige que n'importe quel autre matériau. La neige est la seule matière sur laquelle on peut travailler si rapidement. C'est aussi une des rares matières sur laquelle on peut amener une idée aussi vite en trois dimensions. La neige, c'est de la magie. »

Même si leur dernière participation ne leur a pas permis de remporter de prix, Réal Bérard tient à préciser que ce n'est pas de remporter des concours qui l'intéresse, mais plutôt de vivre une belle aventure.

« Je n'aime pas les concours, dit-il. On y va juste pour participer et pour rencontrer d'autres *gratteux* de neige. Ce qui importe, c'est de faire cheminer une idée au maximum. »

Après l'International de sculpture sur neige de Québec, Réal Bérard et ses deux acolytes poursuivront leur quête de neiges à sculpter dans d'autres villes.

« Nous allons aussi aller à Ottawa, à Churchill et à Whitehorse, explique Réal Bérard. Je ne pourrais pas dire dans quelle endroit je préfère sculpter car chacun a son charme. »

MUSIQUE

Année prometteuse pour Daniel ROA!

Un nouvel album, des spectacles, une tournée ... l'année 2009 s'annonce bien chargée pour Daniel ROA.



Archives La Liberté

Daniel ROA.

Patricia BITU TSHIKUDI

Entre la sortie prochaine de son premier album solo et sa tournée, Daniel ROA n'aura pas le temps de souffler. Il partagera son temps entre le Québec, la France et le Manitoba.

Du 16 au 19 février, l'auteur-compositeur et interprète sera à Québec où il se produira dans le cadre de la Bourse Rideau, un événement destiné aux diffuseurs et aux gens de l'industrie du spectacle.

« C'est un événement de l'industrie musicale, explique Daniel ROA. C'est une vitrine pour les artistes. Chacun y présente son spectacle devant des diffuseurs locaux et internationaux. Je vais y passer trois jours et essayer de vendre mon spectacle en plus de serrer des mains! »

En attendant que ses poignées de mains portent leurs fruits, Daniel ROA se prépare en vue d'une tournée en France et au Québec.

« Je pars dans le cadre d'un projet d'échange, le Grand 8 franco-québécois, explique Daniel ROA. Le projet se fait en deux volets. Nous sommes huit artistes, trois québécois, quatre français et moi. Cette année les organisateurs ont ouvert une place à un Franco-Manitobain. Du 24 février au 16 mars, nous nous produirons dans différentes villes en région centre de la France, dans la Loire. Nous allons monter un spectacle là-bas et nous le présenterons de nouveau au Québec du 13 au 29 avril. Ce sera une belle occasion de faire la promotion de mon nouvel album en France et au Québec. »

Premier album solo

La patience des admirateurs de Daniel ROA sera récompensée. Le chanteur lancera son premier album solo, ***Le nombril du monde*** le 4 avril prochain au Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

« Je suis totalement content de ce disque!, lance-t-il. C'est un album qui me ressemble. Il est pas mal varié, avec plusieurs styles et influences. On a essayé d'en faire une œuvre d'art. »

Daniel ROA a travaillé avec Normand Dugas pour produire l'album qui comprend 12 morceaux.

« Je dirais que c'est un disque avec des influences de pop européen, de chanson française avec un côté folk un peu acoustique et organique. Étant donné que je suis batteur, on y retrouve aussi de la batterie et même des percussions brésiliennes. »

Pour réaliser son « œuvre d'art », Daniel ROA n'a pas hésité à y mettre toute son imagination et son énergie.

« Il y a vraiment des chansons élaborées sur l'album, explique t-il. Nous avons même un quatuor à corde sur quatre chansons. C'est beaucoup d'heures d'enregistrement et plusieurs heures en studio. »

Ce dernier a même fait appel à des amis musiciens pour contribuer à l'album.

« La plupart des chansons du disque ont déjà été entendues ici. Mais il y a tout de même quelques surprises, dit-il. Le chanteur français Jérôme Minière en est une. Il a collaboré à deux chansons. »

Daniel ROA prépare le tournage de deux vidéo-clips. « Natalie Dupont, Stéphane Oystryk et le réalisateur Sean Garrity vont réaliser les deux vidéo-clips. Ce sont des artistes que j'aime beaucoup. Je leur donne autant de liberté que possible pour le tournage. Mais je n'en dirai pas plus... on essaie de garder quelques surprises! »

Le vent semble donc avoir tournée pour l'artiste franco-manitobain.

« Ça va super bien pour moi, avoue Daniel ROA. De belles opportunités se sont présentées à moi. C'est pas mal différent comparé à il y a un an. Je sens qu'il y a y a un petit *buzz* à Montréal et que l'album est un petit peu attendu. Les spectacles que j'ai faits au Québec et ici ont permis de faire connaître mon nom. »

À son retour de France, Daniel ROA participera au festival Vue sur la relève qui se tiendra du 7 au 18 avril à Montréal.

THÉÂTRE

Maux de guerre, guerre de mots

Prairie Theatre Exchange fait dans le politique et présente *The Vertical Hour*, une pièce du dramaturge anglais David Hare.

Patricia BITU TSHIKUDI

The Vertical Hour est avant tout une œuvre engagée. La pièce raconte l'histoire d'une journaliste, Nadia Blye, ayant été correspondante de guerre en Irak en Bosnie.

Reconvertie en universitaire, Nadia Blye se rend au Pays de Galles pour rencontrer son beau-père. Son séjour, qui se voulait assez conventionnel, se transforme bientôt en une houleuse guerre idéologique : valeurs culturelles et idéologies politiques se heurtent autour de la guerre en Irak.

« Trois comédiens sont au cœur de cette pièce, explique le comédien Adam Charbonneau. Il s'agit en fait d'une conversation politique autour de l'idée de la guerre. La pièce parle de nous en tant que société et de notre détachement face à certaines réalités. Elle amène à réfléchir et à poser un autre regard sur la politique. »

Adam Charbonneau en est à sa première apparition professionnelle sur les planches. Il interprète le rôle d'un jeune étudiant amoureux de son professeur et dont les positions politiques sont… disons… assez arrêtées.

« Je joue le rôle de Denis, un jeune homme bien de sa personne et très élégant, dont les opinions reflètent les positions de l'Américain moyen avec ses préjugés », explique Adam Charbonneau.

« Il s'agit d'une pièce engagée, affirme le comédien. Son but est de faire réfléchir et d'opposer différents points de vue sur une question. »

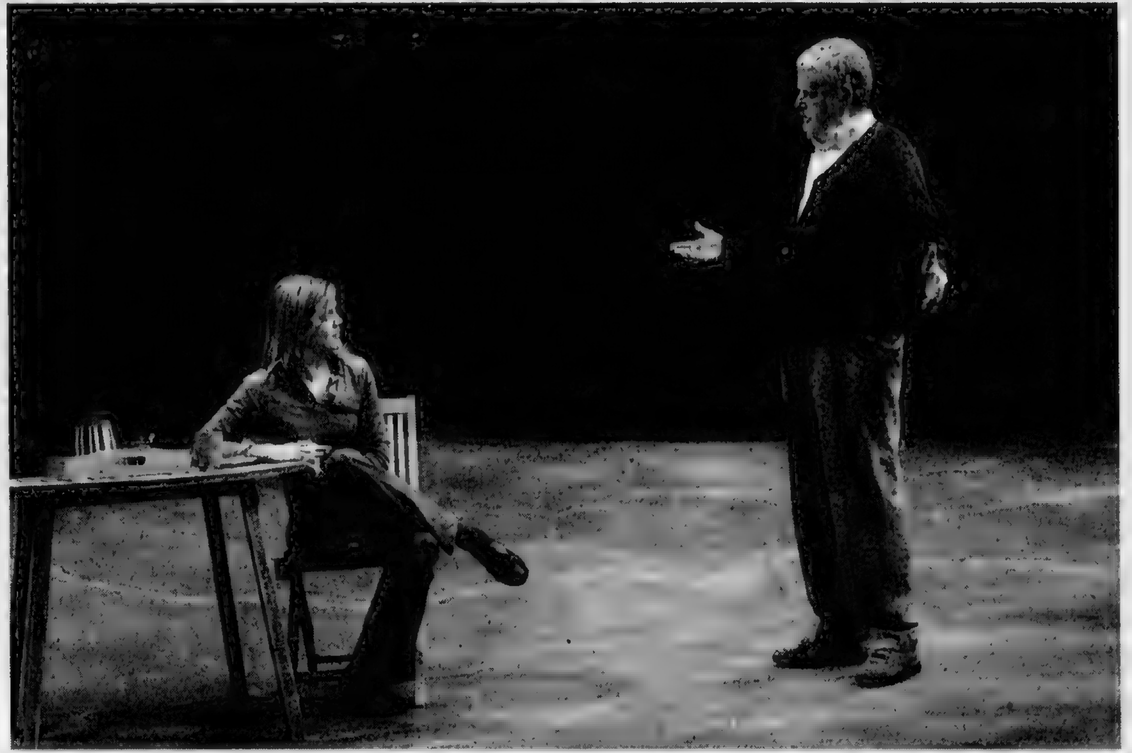
Adam Charbonneau explique que même si le propos de la pièce est sérieux, « il y a plusieurs passages drôles, dit-il. Les gens vont rire. »

Comédien débutant, Adam Charbonneau se dit privilégié de pouvoir se produire dans une pièce professionnelle et surtout, de côtoyer des comédiens de grand talent.

« J'étudie le théâtre à l'Université de Winnipeg. C'est tellement excitant pour moi de participer à ce projet! Je me considère chanceux de pouvoir regarder jouer des acteurs d'expérience et voir leur technique. C'est une grande chance pour moi. Ça va m'aider à m'améliorer. »

The Vertical Hour met en vedette les comédiens Lisa Bell, Eric Blais, Normand Browning, Amy Rutherford et Adam Charbonneau.

La pièce est présentée jusqu'au 8 février au Prairie Theatre Exchange.


photo : Gracieuseté Prairie Theatre Exchange

Prairie Theatre Exchange présente *The Vertical Hour*, une pièce politique qui jette un regard critique sur nos comportements face à la guerre.

LORETTE

Un carnaval d'hiver

Pour la 44e édition, le Complexe communautaire de Lorette Community Complex (CCLCC) organise son carnaval. Les festivités commenceront le jeudi 5 février et se termineront le dimanche 8 février. (1)

Toute la fin de semaine, des activités seront organisées pour tous, comme un déjeuner aux crêpes, des tournois de crib, de poker, de hockey ou encore de curling. Elles sont gratuites.

« Notre objectif, c'est que le monde puisse venir sans problème, remarque le trésorier du CCLCC, Robert Lajoie. C'est organisé pour les familles, pour les enfants, donc on ne veut pas les faire payer. »

Le samedi soir, parents et enfants pourront aussi aller patiner sur la piste extérieure, ou faire du toboggan. Un feu et du chocolat chaud les réchaufferont.

Les plus jeunes trouveront aussi de quoi s'amuser pendant le carnaval, à l'intérieur comme dehors, avec plusieurs activités bilingues.

« Les enfants pourront par exemple voir un clown et un magicien bilingues, annonce Robert Lajoie. Il y aura aussi des ateliers de bricolage dans les deux langues, et une compétition de «speed stacking«. »

(1) Le CCLCC est situé au 1424, route Dawson, à Lorette. Détails au 878-2979 ou sur le site internet www.lorettecomplex.com.

C. S.

Spectacles

Des Franco-Manitobains au Québec

Moins d'un an après avoir lancé son tout premier album éponyme, le quintette Chic Gamine prend la route.



Archives La Liberté

Chic Gamine prend la route et fait la promotion de son premier album à travers le pays.

Patricia BITU TSHIKUDI

Leur tournée les amènera dans plusieurs villes canadiennes dont Montréal. Et leur succès dépasse déjà les limites du Canada.

« Nous sommes actuellement en tournée à Toronto et dans le Nord de l'Ontario, explique une des chanteuses de Chic Gamine, Annick Brémault. Nous irons ensuite dans l'état de New-York pour terminer notre tournée à Montréal avant de rentrer à Winnipeg. »

Chic Gamine se produira le 10 février au cabaret La Tulipe de Montréal. Une première pour la formation winnipégoise.

« C'est la première fois que nous donnons un spectacle d'aussi grande envergure, explique Annick Brémault. C'est aussi la première fois que nous nous produirons dans une salle de plus de 75 personnes! »

Lors de ce concert, le quintette présentera les morceaux de son nouvel album.

« Ce sera surtout des chansons tirées de l'album, mais il y aura aussi quelques adaptations et des chansons que nous avons composées récemment, annonce la chanteuse. Nous avons encore beaucoup de route à faire avec cet album. »

L'avenir semble très prometteur pour Chic Gamine qui accumule les spectacles et les interviews.

« Avant notre spectacle à La Tulipe, nous serons au Studio 12 de Radio-Canada pour une interview. Nous sommes très chanceuses d'avoir toutes ces opportunités, affirme Annick Brémault. Nous avons beaucoup d'entrevues à la télévision, dans les radios. Les choses vont très bien pour nous. »

Même si Chic Gamine commence à prendre sa place dans le milieu musical, il est encore difficile pour le groupe d'estimer son niveau de popularité.

« C'est difficile à dire. Ça ne fait qu'un an et demi que nous existons. C'est la première fois que nous nous rendons dans plusieurs des endroits que nous visitons pendant la tournée, explique Annick Brémault. Mais nous avons été très, très bien accueillies dans la seule ville que nous avions déjà visitée par le passé. Nous commençons à recevoir des critiques et je dois dire qu'Internet nous aide beaucoup. On est très choyées de pouvoir nous produire dans différents marchés. »

Et les ondes de Chic Gamine volent au-delà des limites canadiennes.

« Après nos spectacles à Montréal, au Festival du Voyageur et au Petit Canada, nous avons des dates de concert aux États-Unis, annonce la chanteuse. On a un agent là-bas qui travaille très fort pour nous. Les différentes foires auxquelles nous avons participé l'année dernière ont porté leurs fruits. »

Université

Un bac en théâtre au CUSB?

Un programme de théâtre pourrait voir le jour au Collège universitaire de Saint-Boniface.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Une cinquantaine de personnes dont de nombreux étudiants se sont rendus à la session d'information.

Patricia BITU TSHIKUDI

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) effectue une étude de faisabilité dans le but d'offrir un baccalauréat en études théâtrales.

Une session d'information a eu lieu au CUSB le 27 janvier. La rencontre, une initiative du consultant Roger Legal, visait à informer la population étudiante du projet et à discuter de la structure et de la composition du programme.

« Nous aimerions instaurer ce programme d'ici deux ans si l'étude de faisabilité s'avère concluante », explique un des conseillers et professeur au CUSB, Jean Valenti.

Le programme aurait deux volets. Le premier comprendrait des cours adaptés liés à la pratique théâtrale, c'est-à-dire le jeu, la scénographie, la mise en scène, la production technique. Le second volet serait axé sur l'enseignement de l'histoire du théâtre et de la dramaturgie canadienne et européenne.

« Des stages de formation en milieu professionnel dans des institutions locales seraient aussi offerts », ajoute Jean Valenti.

Le programme de quatre ans permettrait aux étudiants d'obtenir un baccalauréat de 120 crédits avec spécialisation en études théâtrales.

Le doyen de la faculté, Ibrahima Diallo a toutefois tenu à préciser que le projet n'en était qu'à ses débuts.

« Il s'agit de la première étape des travaux, a-t-il souligné. Avant d'aller plus loin, il faudra d'abord faire approuver le projet par l'Université du Manitoba, avec qui nous sommes affiliés, le Conseil postsecondaire du Manitoba et le Collège. »

La rencontre du 27 janvier visait donc à s'assurer « qu'il y avait suffisamment d'intérêt auprès des élèves pour justifier la mise sur pied du programme, explique Roger Legal. On veut être sûr qu'on pourra vendre l'idée. Après l'étude de marché, nous devrons faire approuver le projet et trouver le financement. »

Le dramaturge Marc Prescott rappelle que les milieux du théâtre dans l'ouest réclament ce programme depuis déjà plusieurs années.

« Ça fait plusieurs années que le Cercle Molière et les quatre troupes de l'Ouest demandent que l'on offre une formation théâtrale au Manitoba », explique-t-il. « Nous sommes maintenant confiants qu'il y a suffisamment de demande pour avoir un programme », assure Roger Legal.

Le nouveau programme accueillerait des étudiants du Manitoba, mais aussi, de la Saskatchewan et de l'Université de l'Alberta.

Roger Legal a aussi tenu à souligner que de nombreuses opportunités d'emploi s'offrent aux futurs diplômés du programme de théâtre.

« Il y aura de l'emploi pour les diplômés du bac, assure-t-il. Les finissants pourront travailler pour les 19 compagnies de théâtres francophones au Canada et les nombreuses compagnies anglophones. Ils pourront aussi travailler dans les écoles et dans les maisons de production cinématographique et télévisuelle. Ils ne manqueront pas de travail. »

Arts visuels

Collages et couleurs vives

L'artiste winnipégois Adrian Williams est de retour au Manitoba. Il expose ses œuvres à la Maison des artistes visuels francophones.

Camille SÉGUY

Après 12 ans passés hors du Manitoba, au Canada et ailleurs, l'artiste visuel Adrian Williams redécouvre sa ville natale. C'est aussi pour lui l'occasion de faire découvrir ses œuvres.

« C'est la première fois que j'expose mes œuvres à la Maison des artistes visuels francophones, mais aussi au Manitoba, se réjouit Adrian Williams. Il n'y a pas vraiment de thème à mon exposition, c'est juste pour montrer un peu le travail que je fais. »

Même s'il ne veut pas restreindre son exposition à un thème, toutes les œuvres de l'artiste ont un point commun dans la réalisation : les collages y tiennent une place importante.

« Peinture, collage, dessin, j'utilise n'importe quoi pour réaliser mes œuvres, raconte Adrian Williams. Les matériaux m'inspirent. Je suis du genre à récupérer beaucoup de choses en me promenant dans la rue, pour m'en resservir. »

C'est d'ailleurs dans des situations de la vie quotidienne, comme en se promenant ou en lisant un livre, qu'il puise des idées pour ses prochaines œuvres.

« Je ne sais pas trop expliquer pourquoi tel ou tel sujet, remarque-t-il. Quelque chose m'inspire, une situation, et j'en fais un tableau. C'est très spontané. »

Travail

Le titre n'est pas d'Adrian Williams, mais la Maison des artistes visuels francophones a décidé d'appeler son exposition *Travail / Work*. L'artiste n'est d'ailleurs pas mécontent du choix du directeur artistique de la Maison des artistes visuels francophones, Denis Prieur.

« Je pense que *Travail* est à prendre dans son double sens, signale Adrian Williams. C'est à la fois le travail réalisé, donc les œuvres finies, mais aussi le travail qu'il a fallu faire pour y arriver. »

L'artiste de 34 ans exposera quatre grands tableaux et une douzaine de dessins. (1)

Ses œuvres sont très colorées, très vives. Comme à mi-chemin entre l'irréel, par leurs couleurs vives, et le réel, par les situations qu'elles décrivent.

« J'adore les couleurs, confie-t-il. J'aime mettre deux couleurs de fond, pour me donner des défis quand je dois chercher les bonnes combinaisons. »

La métaphore du voyage est aussi récurrente dans ses tableaux. Plusieurs de ses personnages sont des matelots.

« J'ai souvent pour thème les ports et les voyages, raconte-t-il. J'aime la métaphore du port, car c'est un lieu où plein de gens se rencontrent et passent leur chemin. J'aime aussi le thème du voyage car je déménage moi-même souvent. C'est un problème, je ne reste jamais longtemps à une place. »

Les singes sont un autre élément fréquent dans ses œuvres. « Il y en a souvent dans mes tableaux, car ces animaux sont proches des humains dans leur comportement, analyse-t-il. Mais ils restent des animaux, donc ils sont espiègles et libérés. Ils n'ont pas d'obstacles sociaux comme les humains. »

Adrian Williams ne souhaite cependant pas trop en dire sur ses œuvres et sur leurs contenus.

« Je ne veux pas être trop spécifique, précise-t-il. Je ne veux pas donner de grand message dans mes œuvres, ou alors c'est accidentel. Je veux que le public tire lui-même ses conclusions. »

(1) Exposition du 30 janvier au 9 février 2009, à la Maison des artistes visuels francophones, 219, boulevard Provencher. Entrée libre. Renseignements au 237-5964 ou sur www.maisondesartistes.mb.ca.



photo : Camille Séguy

Adrian Williams est un artiste peintre, dessinateur, découpeur et colleur.

Destination Nor'Ouest II

Pagayer vers le passé

Dix Canadiens-Français ont retroussé leurs manches et sauté à bord d'un canot pour vivre à la manière des explorateurs du 18e siècle.

Stéphane LAJOIE

La diffusion de la seconde grande aventure en canot d'écorce, *Destination Nor'Ouest II - La suite*, s'est amorcée le 28 janvier sur le réseau de télévision franco-ontarien TFO.

Réalisation des Productions Rivard, la série-réalité relate les péripéties de dix aventuriers qui rame à la main, ont retracé de mai à août 2008, la route empruntée au 18e siècle par l'explorateur Alexander MacKenzie.

Le défi de *Destination Nor'Ouest* était de faire le trajet de 2 600 kilomètres à la manière des explorateurs de jadis. Les participants ont donc dû s'habiller, manger et travailler selon les conditions et coutumes du 18e siècle. Une expédition difficile faisant revivre le courage et la ténacité des colons de l'époque.

« J'ai travaillé à la Maison du Bourgeois et fait de l'interprétation historique, explique la participante franco-manitobaine, Marie-Anne Beaudette-Dallaire. J'adore les trucs qui nous ramènent dans le temps et *Destination Nor'Ouest* était une occasion de me plonger dans une époque qui malgré les embuches et les difficultés, était un temps simple où j'aurais aimé vivre. »

Le périple de 100 jours au cœur des montagnes Rocheuses a transporté le groupe du Fort Chipewyan, dans le Nord de l'Alberta, jusqu'à la côte du Pacifique. Fort Chipewyan, situé à l'embouchure du lac Athabasca, est un des plus anciens postes de la colonisation européenne en Alberta, fondé en 1788.

« Le voyage m'a permis de redécouvrir la simplicité de la vie, explique Marie-Anne Beaudette-Dallaire. J'ai repris contact avec la nature et toutes ces journées à pagayer m'ont permis d'aiguiser mes sens. Écouter le bruit du vent dans les feuilles, observer les animaux et la forêt, on en vient à mieux comprendre notre environnement. »

C'est en octobre 1792 qu'Alexander MacKenzie a emprunté la rivière de la Paix, à la recherche du mythique passage du Nord-Ouest. Pagayant sur les rivières Parsnip, McGregor et le fleuve Fraser, l'explorateur a traversé les Rocheuses pour enfin déboucher sur le Pacifique le 22 juillet 1793.

photo : Gracieuseté de Alain Dondo

Marie-Anne Beaudette-Dallaire a franchi rivières et forêts pour atteindre le Pacifique, lors de la seconde expédition de Destination Nor'Ouest.

C'est sur un rocher près de Bella Coola, qu'il grava son nom pour la postérité.

« De traverser les Rocheuses en canot et à pied, c'était vraiment incroyable, s'exclame Marie-Anne Beaudette-Dallaire. Faire du portage sur des kilomètres et manger la même chose pendant des mois, ça a été difficile. Mais ça valait le coup juste pour reprendre contact avec la nature et admirer ce qui nous entoure. De voir les Rocheuses de l'intérieur et non pas de l'autoroute, c'était beau, voire extravagant. »

Il est possible de suivre la série de huit épisodes sur le réseau TFO les mercredis à 19 h. Le réseau TFO est disponible au Manitoba pour certains abonnés de Bell ExpressVu et du distributeur MTS. La série sera rediffusée en haute définition ce printemps sur les ondes du réseau québécois TVA. Les Winnipégois pourront également suivre le périple sur les écrans géants du Garage Café, situé au 166, boulevard Provencher.

POUR UN SOIR SEULEMENT

À la découverte de Samian

L'émission diffusée le 14 février sera une occasion de découvrir un rappeur québécois qui met en valeur ses racines blanches et autochtones.

Gabriel AMMANN-LANTHIER

Pendant le Festival du Voyageur de 2008, dans le cadre de l'émission *Pour un soir seulement*, j'ai eu la chance de voir se produire un de mes rappeurs préférés, Samian, en duo avec le groupe Gatineau. Dans la première rangée de la salle Pauline-Boutal, j'étais un des seuls à connaître les paroles des chansons de Samian et j'appréciais pour la première fois les œuvres de Gatineau.

Samian est né d'un père blanc et d'une mère algonquine. Après une difficile enfance dans sa réserve autochtone, ainsi qu'un séjour en prison, il décide de militer pour la cause des Premières Nations au Canada.

Dans son album ***Face à soi-même*** paru sous l'étiquette *7e Ciel* en 2007, il dresse un portrait de la relation entre les blancs et les Autochtones, avec des textes en français et en algonquin. Étant Métis, devant les blancs il paraît Autochtone et devant les Autochtones il paraît blanc.

Regardant donc les deux côtés de la médaille et faisant « face à soi-même » dans les deux cas, il critique les modes de vies des Autochtones qui ont souvent des problèmes de drogues, d'alcool et de jeu, mais aussi la fermeture d'esprit des blancs et les préjugés qu'ils manifestent à l'égard des Premières Nations.

Il tente toutefois de créer un pont entre ces deux univers, comme dans la chanson *La paix des braves*, faite en collaboration avec Loco Locass, qui a pour but de montrer l'union possible entre ces deux peuples piliers de la société canadienne.



photo : Gracieuseté Samian

Samian.

Gatineau est un groupe formé de quatre gars qui savent brasser une foule. Si vous regardez l'émission *Pour un soir seulement* avec Samian le 14 février, vous verrez une prestation remplie d'effets assez impressionnants qui entourent bien les rappeurs durant leur spectacle.

On peut observer que le rap se taille une place dans la société en devenant de plus en plus engagé, et en touchant de plus en plus de gens.

Gabriel Ammann-Lanthier anime toutes les semaines sur les ondes d'Envol 91 FM une émission sur le rap francophone, Rap'or, diffusée les lundis soirs à 22 h.

SENTIER D'HIVER

Sans Saint-Boniface

Vous l'avez certainement remarqué, cette année, le sentier d'hiver Assiniboine Credit Union ne continue pas sur la rivière Rouge. Contrairement aux éditions précédentes, Saint-Boniface n'y est donc pas directement reliée.

Le sentier d'hiver part de la Fourche sur la rivière Assiniboine, et devrait à terme rejoindre le parc Assiniboine.

« Il ne s'agit pas du tout d'exclure Saint-Boniface du sentier d'hiver, rassure la directrice générale du Festival du Voyageur, Josée Vaillancourt. C'est un problème dû à Dame Nature. »

Elle explique en effet que la condition de la glace sur la rivière Rouge cette année est la cause du problème.

« À cause du surplus de courant, la rivière Rouge a gelé en faisant des bosses, signale-t-elle. C'était devenu impossible pour nous d'y aménager un sentier patinable, ou même marchable. »

C'est donc avant tout pour des raisons de sécurité que le sentier ne rejoint pas Saint-Boniface cette année.

« Heureusement, nous pouvons quand même garder notre record en allant plus loin sur la rivière Assiniboine, se réjouit Josée Vaillancourt. Et si la rivière le permet, nous serons de retour sur la rivière Rouge dès l'an prochain. »

C. S.

TÉLÉVISION

Retrouvez vos artistes préférés!

Alors que le Festival du Voyageur 2009 va recevoir la troisième édition de ***Pour un soir seulement***, la deuxième saison de la télésérie est présentement diffusée à la télévision de Radio-Canada.

Elle avait été tournée à Saint-Boniface en février 2008, pendant le Festival du Voyageur.

Réalisée par Pierre Séguin et animée par Michel Rivard, la télésérie *Pour un soir seulement* propose des jumelages inédits d'artistes, le temps d'une soirée musicale.

Les télédiffusions ont lieu tous les samedis soir, à partir de 22 h 30. Voici la programmation à venir :

En février. Le 7 : Michel Pagliaro et Blackie & the Rodeo Kings. Le 14 : Gatineau et Samian. Le 21 : Michel Rivard et Susie Arioli. Le 28 : Florent Vollant et Lucie Idlout.

En mars. Le 7 : Xavier Caféine et Vulgaires Machins. Le 14 : Benwah et Moran. Le 21 : Michel Flaubert et Karen Young. Le 28 : Tricot Machine et Damien Robitaille.

En avril. Le 4 : France D'Amour et Coral Egan. Le 11 : Florence K et Claire Pelletier. Le 18 : Martin Léon et Ginette.

C. S.

DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

■ ÉCOLE COMMUNAUTAIRE GILBERT-ROSSET

Un rite de passage : l'immunisation

Daniel BAHUAUD
SAINT-CLAUDE

À l'École communautaire Gilbert-Rosset, comme dans bien d'autres écoles de la province, les jeunes de la 4e année participaient, le 22 janvier, à un rite de passage des années scolaires : l'immunisation contre les maladies contagieuses.

Munie de seringues, l'infirmière de santé publique à Saint-Claude, Charlotte Hince, a fait sa ronde, offrant un vaccin contre l'hépatite B aux bras tendus des élèves.

« Il s'agissait de la deuxième piqûre contre l'hépatite B, explique-t-elle. Il en faut trois pour compléter l'immunisation. Lors de ma dernière visite, à l'automne, il fallait protéger les jeunes contre la méningite. »

Les élèves, pour leur part, n'ont trop rien dit, le moment de la piqûre venu. « Ils comprennent que c'est nécessaire, déclare la directrice, Gilberte Poirier. Les parents aussi. En fait, ces derniers apprécient que les immunisations se fassent à l'école. Ça leur évite d'aller dans une clinique. »

Autre avantage : les jeunes ont tous le même âge, ce qui facilite le dosage et réduit de beaucoup le temps accordé à la distribution du vaccin. « On rejoint un plus grand nombre de jeunes aussi, ajoute Charlotte Hince. Ce qui fait que les maladies ont moins de chance de se propager. Dans le milieu scolaire, où les enfants se côtoient chaque jour, c'est d'autant plus important.

« Le bien-fondé de l'immunisation est reconnu à Saint-Claude, poursuit-elle. Parfois les parents sont inquiets quant aux risques de réactions pour certains vaccins. Mais les risques de ne pas s'immuniser sont plus grands. Alors nous avons un pourcentage très élevé de participation à nos programmes, même avec les nouveaux, comme celui de l'immunisation contre le virus du papillon humain. J'ai donné des sessions d'information à ce sujet à l'école, et les parents n'ont pas hésité de me poser beaucoup de questions. »

Pour les élèves de la 8e année, le bon vieux rite de passage tirera à sa fin en mars, lorsque les jeunes recevront une piqûre de rappel polyvalente contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche.



photo : Gracieuseté École communautaire Gilbert-Rosset

Aïe! L'immunisation contre les maladies contagieuses est nécessaire, et ajoute du piquant à sa journée d'école!

■ COLLÈGE LOUIS-RIEL

Survivre dans la neige



photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Souriez! Mais ne restez pas figés trop longtemps – vous allez geler sur place!

Daniel BAHUAUD
LAC MEDITATION, AU WHITESHELL

C'est par un froid sibérien que la classe du cours d'entraînement du Collège Louis-Riel s'est rendue au lac Meditation, dans le parc provincial Whiteshell, les 11 et 12 décembre... pour s'adonner à la survie en hiver!

Les 14 finissants du groupe ont dû se rendre à pied à leur site de camping, en tirant des traîneaux chargés du matériel nécessaire : nourriture, vêtements, sacs de couchage et tente.

« J'ai aimé le camp, déclare une des participantes, Rianne Stanners. Mais je ne conseillerais cette expérience qu'aux élèves hardis et athlétiques, qui aiment l'hiver et qui aiment être dehors. Parce qu'il a fait très, très froid. C'est le travail qui nous a gardés au chaud! »

Quand le groupe a choisi son site, il a fallu monter la tente et y installer un poêle à bois. Ensuite, il fallait s'occuper de trouver du bois. Une fois le feu bien parti, les élèves ont préparé leur repas, en commençant par creuser un trou dans le lac pour y puiser de l'eau.

« Faire la cuisine dehors au beau milieu de l'hiver prend pas mal plus de temps qu'à la maison, souligne Rianne Stanners. Tout cela peut sembler pénible, mais l'expérience nous a permis de nous connaître un peu mieux. Combien de fois allez-vous passer du temps en situation de survie avec vos amis de classe? »

L'expédition, prévue pour trois jours, a malheureusement été interrompue. Et pas à cause du froid, mais en raison d'un front de basse pression qui risquait d'ensevelir le groupe sous la neige. « On a manqué une vilaine tempête de neige de seulement quelques heures, souligne Rianne Stanners. Dommage, parce qu'on s'est vraiment amusés. »

L'enseignant Joël Nicolas se dit heureux du camp, malgré les conditions météorologiques. « Le camp était réussi, déclare-t-il. Les élèves se sont bien préparés et ont travaillé en équipe. Je crois que l'expérience a ouvert les yeux de plusieurs! »

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

11 février • *La Soirée fléchée*, fête communautaire du Centre scolaire Léo-Rémillard. 18 h à 21 h, à l'école.

12 février • Festival d'hiver à l'École La Source.

12 février • Soirée autochtone, métisse et canadienne-française pour les élèves de la maternelle, 1re et 6e années de l'École Taché dans le cadre de son programme « Célébrons notre passé et construisons notre avenir ». 17 h, au Collège Louis-Riel.

13 au 22 février • Festival du Voyageur.

26 février • *Le Service à trois temps*, souper théâtre musical au Collège Gabrielle-Roy. Première séance : 17 h à 19 h. Deuxième séance : 19 h 30 à 21 h 30. Billets : 25 $ (places limitées). Renseignements : 878-2147.

4 mars • Championnat divisionnaire de basket-ball pour les élèves des 7e et 8e années.

6 au 22 mars • Semaines de la francophonie.

20 mars • Journée internationale de la francophonie.

POUR LES PARENTS

11 février • Rencontre du comité scolaire de l'École Christine-Lespérance. 18 h 45.

11 février • Rencontre du Comité scolaire de l'École Taché. 18 h 30, au Centre de ressources Renée-France-Labossière.

23 au 27 février • Journée d'inscriptions à la maternelle à l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes.

26 février • Réunion du comité de parents du Centre scolaire Léo-Rémillard. 19 h.

11 mars • Rencontre du comité scolaire de l'École Christine-Lespérance. 18 h 45.

26 mars • Soirée portefolio / rapports oraux à l'École Pointe-des-Chênes. Avec vente de livres à la bibliothèque de 8 h 30 à 20 h 30.

COMMISSION SCOLAIRE

25 février • Réunion de la commission scolaire franco-manitobaine. Endroit à déterminer. 19 h.

25 mars • Réunion de la commission scolaire franco-manitobaine, au bureau divisionnaire à Lorette. 19 h.

CONGÉS

6 février • Journée de perfectionnement professionnel à l'École Noël-Ritchot.

16 février • Journée Louis-Riel.

26 et 27 février • Journée de perfectionnement professionnel à l'École communautaire Aurèle-Lemoine.

13 mars • Journée d'administration : écoles Gilbert-Rosset, Noël-Ritchot, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Georges, Collège Notre-Dame.

20 mars • Journée d'administration : écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Pointe-des-Chênes, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché, Centre scolaire Léo-Rémillard et Collège Louis-Riel.

27 mars • Journée d'administration : écoles Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Lagimodière, Notre-Dame-de-Lourdes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe, Collège régional Notre-Dame.

30 mars au 6 avril • Congé du printemps.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

École Christine-Lespérance

La littéracie, une priorité



photo : Miguel Marchildon

Les élèves de l'École Christine-Lespérance écoutent les histoires de Robert Munsch, lues en salles de classe à l'occasion de la Journée de l'alphabétisation familiale.

Miguel MARCHILDON
SAINT-VITAL

La Fondation pour l'alphabétisation ABC Canada ne manque pas d'ambition : cette année, elle a voulu abattre le record mondial du plus grand nombre d'enfants lisant avec un adulte pendant 30 minutes. Elle a donc lancé un appel aux Canadiens pour établir un nouveau record du livre Guinness. Le vendredi 23 janvier, tous les élèves de l'École Christine-Lespérance ont participé à cet événement.

Plus de 190 000 Canadiens ont répondu à l'appel. Cinq histoires de Robert Munsch avaient été choisies et devaient être lues. Le record actuel appartient aux Américains, où 78 791 enfants ont lu un livre avec un adulte pendant 30 minutes.

Directrice adjointe de l'école Christine-Lespérance, Denise Chabot était heureuse de participer à cette initiative. « On encourage les élèves à lire et ils ont démontré un grand intérêt pour les livres de Robert Munsch. Ils étaient aussi très intéressés à battre le record Guinness.

«Tout s'est bien passé, poursuit-elle. Mais nous avons eu de la difficulté à trouver tous les 90 livres de Robert Munsch dont nous avions besoin; c'est-à-dire cinq histoires différentes par classe, pour 18 classes. Cet événement a eu un impact sur les élèves parce que ça stimule leur intérêt pour la lecture. »

À La Broquerie

Le défi lancé par la Fondation ABC Canada a également été accepté par l'École Saint-Joachim. Les élèves ont ri de bon cœur en savourant les aventures farfelues de Robert Munsch.

« Le choix de livres est excellent, souligne la bibliothécaire Rolande Durand. Les histoires de Munsch sont drôles et amusantes. Elles donnent énormément de plaisir aux enfants, ce qui fait comprendre que la lecture n'est pas uniquement une activité aride qu'on entreprend pour obtenir des faits. Bien au contraire! »

De plus, les élèves de l'École Saint-Joachim ont eu des lecteurs adultes divertissants, comme leur directeur Luc Brémaud. Certains livres étaient appuyés par une présentation de marionnettes. Et comme le dit le directeur : « Ça a ajouté du mouvement à cette activité de littéracie.... littéralement! »

Miguel Marchildon est un élève de la DSFM inscrit au programme de formation en journalisme offert par Action médias

École Précieux-Sang

De la pouponnière à la maternelle!



photo : Daniel Bahuaud

Ils sont en maternelle et pourtant, ils sont pionniers de l'École Précieux-Sang. De gauche à droite, on aperçoit Aspyn Woodstock, Renée Leclair, Zacharie Bouchard et Monique David. Absente de la photo : Félicia Martin-Ilunga.

Daniel BAHUAUD
NORWOOD

Comme le temps passe vite! Voilà que les tout premiers bébés ayant fréquenté la pouponnière de la garderie Les Enfants Précieux... sont déjà en maternelle! Un événement marquant, voire décisif pour la garderie et l'École Précieux-Sang.

« Nous sommes très fiers de nos pionniers, souligne la directrice de la garderie, Caryn LaFlèche. Ils étaient bébés quand ils sont arrivés chez nous. Certains n'avaient même pas un an. Et ils sont maintenant à l'école. J'ai un grand sentiment d'accomplissement. »

Les enfants aussi sont fiers d'être les premiers poupons de leur communauté scolaire, et heureux de fréquenter l'École Précieux-Sang.

« J'aime beaucoup la maternelle, indique Zacharie Bouchard. J'aime jouer, lire des livres de Scooby-Doo et voir mes amis. »

La pouponnière des Enfants Précieux a accueilli ses premiers bébés en décembre 2004, trois ans après l'ouverture de la garderie en 2001. La présence d'une pouponnière et d'une garderie dans le milieu scolaire est d'une importance primordiale pour les écoles francophones en milieu minoritaire.

« Nous accueillons très tôt les enfants à l'école, ce qui nous permet de bien les franciser, souligne la directrice de l'école, Elaine Lévesque. Les Enfants Précieux organisent beaucoup d'activités en littéracie, numératie et nutrition pour les petits. C'est vraiment à notre avantage, comme école parce que ces enfants nous arrivent bien préparés. »

L'expérience quotidienne du milieu scolaire permet aux enfants de s'y sentir à l'aise, et cela facilite la transition du préscolaire à la maternelle. « Je vois nos premiers poupons chaque jour, indique Caryn LaFlèche. Ils viennent souvent me saluer, puisque les salles de maternelle sont situées dans la même aile de l'école. Les enfants sont chez eux ici. Ils connaissent la cour d'école, le gymnase, la bibliothèque et la salle de musique de l'école depuis qu'ils sont tout petits. Par conséquent, arriver en maternelle n'a pas été un choc. Au contraire, c'était un retour chez eux après les vacances d'été. Les jeunes connaissaient déjà bien des visages du personnel enseignant, surtout les enseignants de maternelle et la directrice. C'est très sécurisant pour les enfants, et pour les parents aussi. »

La pouponnière et la garderie attirent de nombreux parents, et deviennent d'excellents outils de recrutement. « Il devrait y en avoir dans toutes les écoles, déclare le père d'un des premiers poupons, l'enseignant France Bouchard. Les centres préscolaires offrent un service crucial pour la société d'aujourd'hui. Surtout qu'en milieu minoritaire, ils contribuent à créer des communautés fortes. Ils créent une relève. Et puis la pouponnière est une solution idéale pour tous les parents, surtout lorsque les deux travaillent. C'est incroyable combien la pouponnière a répondu à mes besoins comme parent. Mon fils était entre de bonnes mains, je ne ressentais pas de stress. Je suis un papa très reconnaissant. »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

sudoku

PROBLÈME N° 153

9				6	5			
	4						3	9
	3	6			4		2	
7	8		9	1		2		
5			8	4			9	
					7			
	5	1	7		3			4
4	2	8						

RÉPONSE DU N° 153

9	7	2	3	6	5	4	1	8
1	4	5	2	7	8	6	3	9
8	3	6	1	9	4	7	2	5
7	8	4	9	1	6	2	5	3
5	6	3	8	4	2	1	9	7
2	1	9	5	3	7	8	4	6
3	9	7	4	8	1	5	6	2
6	5	1	7	2	3	9	8	4
4	2	8	6	5	9	3	7	1

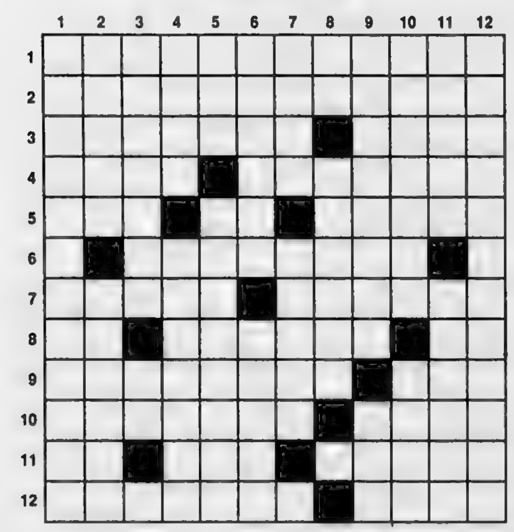
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 522



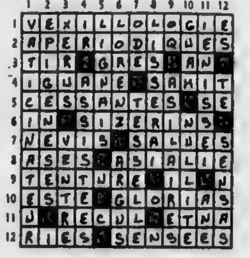
HORIZONTALEMENT

1. Dont le sens se laisse deviner, saisir aisément.
2. Courberais par le bout.
3. Manque de soin, négligence. – Enlèves.
4. Es violemment ému. – Nom antique de la mer d'Azov.
5. Indéfini. – Personnel. – Parfait, merveilleux, exquis.
6. Place un élément de phrase devant un autre.
7. Plante malodorante des forêts. – Mis de niveau.
8. Personnel. – Personnes méprisées de tous. – Cale en forme de V.
9. Lié d'une matière intime et nécessaire à quelque chose. – Tromperie en droit.
10. Nappe de fibre textile utilisée comme doublure de vêtement. – Plan porteur inclinable.
11. Nicole Roy. – Équidé. – Anneau épais.
12. Raisonnables. – Sont grandes ouvertes.

VERTICALEMENT

1. Suite d'aventures plus ou moins désagréables, de revers, d'obstacles surmontés.
2. Résiliation d'un bail. – Ténia parasite de l'intestion grêle du chien.
3. Présentât (qu'il) comme coupable. – Interjection.
4. Personnel. – Genres de labiées à odeur forte.
5. Préposition. – Corps gras, principal constituant des graisses animales.
6. Qui a reçu un prix. – Prénom féminin.
7. Ouverture par où passe l'eau actionnant la roue d'un moulin. – Publiciste américain qui a lutté pour l'indépendance des États-Unis (1737-1809).
8. Gamme. – Sens permettant la perception des odeurs.
9. Donnas un caractère érotique. – Se dit d'une transaction commerciale maritime.
10. Qui sont innées, naturelles. – Poisson apprécié en cuisine au Québec.
11. Rendu tiède. – Céréale.
12. Très importantes, capitales.

RÉPONSES DU N° 521



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	X	I	L	L	O	L	O	G	I	E
2	A	P	E	R	I	O	D	I	Q	U	E	S
3	T	I	R	■	G	R	E	S	■	A	N	■
4	I	G	U	A	N	E	■	S	A	M	I	T
5	C	E	S	S	A	N	T	E	S	■	S	E
6	I	N	■	S	I	Z	E	R	I	N	S	■
7	N	E	V	I	S	■	S	A	L	U	E	S
8	A	S	E	S	■	A	S	I	A	L	I	E
9	T	E	N	T	U	R	E	■	I	L	■	N
10	E	S	T	E	■	G	L	O	R	I	A	S
11	U	■	R	E	C	U	L	■	E	T	N	A
12	R	I	E	S	■	S	E	N	S	E	E	S

CARTE blanche

par Charles Leblanc



Un endroit méconnu

Je n'ai jamais visité Terre-Neuve-et-Labrador. C'est la seule province où je n'ai jamais mis les pieds. J'ai eu la possibilité de visiter toutes les autres provinces du pays en raison de tournées théâtrales (1) ou d'invitations à me rendre à des salons du livre ou festivals de littérature, mais aucune invitation ne m'est parvenue de notre province la plus orientale. Je sais, je sais. Je n'ai pas besoin qu'on m'invite pour aller y passer quelque temps en vacances. Après tout, ma fille et son mari sont allés à St. John's en juin dernier pour leur voyage de noces. J'ai apprécié le geste, car j'aime les gens qui sont parfois imprévisibles et non conventionnels. La possibilité de s'approcher des icebergs qui descendaient vers le sud en suivant la côte a sûrement été un facteur déterminant de leur choix. Et ils l'ont fait : prendre la mer et côtoyer des montagnes de glace. J'ai vu les photos.

Je parle de Terre-neuve-et-Labrador (2) parce que je suis en train de lire *The Colony of Unrequited Dreams* (la colonie des rêves non partagés (3)) de Wayne Johnston. Né à Terre-Neuve en 1958, Johnston est devenu officiellement un écrivain en 1985 avec la publication de *The Story of Bobby O'Malley*, roman à saveur autobiographique où le paysage de la région de St. John's joue un rôle déterminant dans l'atmosphère de l'histoire. Après quelques autres romans, dont *The Divine Ryans*, qui a été adapté au cinéma et comparé à certains romans de Mordecai Richler, Johnston publie en 1998 le roman que je suis en train de lire, un livre réussi sur le plan commercial (il s'est très bien vendu) et sur le plan critique (il a été acclamé un peu partout).

The Colony of Unrequited Dreams est l'histoire romancée de Joey Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador de 1949 (année de l'entrée de la colonie dans la confédération canadienne) à 1972. Le narrateur est Joey Smallwood lui-même, une version du véritable Joey qui s'inspire des événements réels de sa vie et en invente d'autres. Il est entouré de personnages fictifs, notamment Sheilagh Fielding qui intervient dans le roman par des extraits de la courte et très drôle histoire de Terre-Neuve qu'elle écrit et par des pages de son journal intime où elle nous parle de Smallwood et d'elle-même.

L'histoire de la vie du personnage Smallwood, de sa naissance en 1900 à la constitution d'une nouvelle province, nous permet de comprendre les très dures conditions de vie dans la colonie au début des années 1900, où les pêcheurs et les ouvriers des usines de transformation du poisson étaient sous le joug de marchands anglais soutenus par l'administration coloniale. On apprend des choses sur la propagande utilisée en Angleterre pour encourager l'immigration à Terre-Neuve (« pays du lait et du miel »), sur les techniques de la chasse aux phoques et sur l'horreur d'un blizzard qui dissimule un navire aux chasseurs sur la banquise, qui meurent tous de froid. Tout comme le vrai Joey, celui du roman travaille d'abord comme journaliste à St. John's, puis il va vivre comme tant d'autres vivent à New York, où il travaille pour divers journaux de tendance socialiste et peu rémunérateurs de 1920 à 1925.

Revenus à St. John's, les deux Joey deviennent organisateurs syndicaux, puis animateurs radiophoniques. Pendant ce temps, Fielding, une grande et forte femme qui marche avec une canne en raison d'une blessure de jeunesse, nous donne un autre regard sur le petit homme maigrichon et très ambitieux qu'est Smallwood. Pendant la Seconde Guerre mondiale, notre personnage devient gestionnaire d'une porcherie et ce n'est qu'après la Guerre qu'il se lance en politique. En effet, le gouvernement anglais veut organiser un référendum sur l'avenir de la colonie, dont il veut se débarrasser. Entre 1946 et 1949, les débats sont intenses dans la colonie. Certains sont partisans de l'indépendance, tandis que d'autres, plus ou moins dirigés par Smallwood qui est devenu maître des discours populistes, veulent le rattachement du territoire au Canada. Les résultats du premier référendum rejettent le Canada. Ce n'est qu'en juillet 1948, après avoir promis la distribution d'allocations familiales (comme le Canada d'alors commençait à le faire), que Smallwood remporte de justesse un deuxième référendum.

Le roman intègre à cette histoire d'un politicien habile toute l'histoire de la nouvelle province en n'oubliant pas le courant souterrain de la volonté d'indépendance qui est (presque) disparu aujourd'hui et qui a failli l'emporter en 1948. Une image possible de la confédération : trois nations (Québec, Terre-Neuve-et-Labrador, Canada) et de multiples minorités linguistiques francophones, autochtones et peut-être autres.

Et en plus de ça, le roman est évocateur et parfois très comique, comme la description des socialistes new-yorkais, associés à des églises protestantes progressistes et à une mission messianique. Je vais aussi relire et relire la description que l'auteur fait du blizzard au cours duquel son Joey Smallwood a failli mourir.

Bref, il s'agit d'un grand roman à saveur historique, qui s'inspire de personnages et d'événements réels pour nous faire mieux comprendre ce qu'est ce territoire de pêcheurs et de côtes escarpées. Un peu ce qu'avait fait Mordecai Richler dans *Solomon Gursky Was Here* (1989), un roman inspiré de la vie des Bronfman et de leur passé de contrebandiers d'alcool.

(1) La plus mémorable a été celle de Theatre One, une troupe de jeunes Montréalais anglophones et francophones qui présentait des spectacles bilingues qui a traversé le pays au cours de l'automne 1972. Je dois ajouter que je n'ai toujours pas visité les territoires du Nord du Canada.

(2) C'est le nom officiel de la province, duquel on amputait autrefois le Labrador, contrée faisant l'objet d'un différend avec le Québec et au sujet de laquelle Claude Dubois a écrit une très belle chanson.

(3) Le roman n'a toujours pas été traduit en français et c'est dommage.

Recette

Boucles à la milanaise

Ingrédients :

1 livre (450 g) de porc haché maigre
1 oignon haché fin
1 poivron vert coupé en dés
1 boîte (230 ml environ) de crème de poulet
1/2 tasse (125 ml) de lait
1 1/2 tasse (375 ml) de fromage mozzarelle râpé
1 tasse (250 ml) de petites boucles

- Cuire les pâtes à l'eau. Égoutter.
- Faire cuire le porc haché; égoutter le gras. Ajouter les oignons et le poivron et faire dorer.
- Dans une casserole, faire fondre le fromage, la crème de poulet et le lait.
- Ajouter les boucles cuites et laisser mijoter 10 minutes.

Préparation : 25 minutes • Cuisson : 25 minutes • Portions : 4

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

Le calendrier communautaire



Saint-Boniface

- ✔ 5 février • ***Atelier de tissage aux doigts*** • 18 h 30 • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. et inscriptions : 311.
- ✔ 5 février • ***Atelier / Planifier votre carrière*** • Pluri-elles • 15 h et 18 h • 570, rue Des Meurons • info. et inscriptions : 233-1735.
- ✔ 5 février • ***Atelier / Divorce et séparation*** • Pluri-elles • 10 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- ✔ 6 février • ***La Ligue d'improvisation du Manitoba*** • rouge contre vert • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 229-4509.
- ✔ 6 février • ***Quelques arpents de piège*** • CCFM • 17 h • Salle Antoine-Gaborieau • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.
- ✔ 7 février • ***Spectacle Deuxième Take*** • 20 h • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. et billets : 237-6465.
- ✔ 8 février • ***Lancement*** • Marius Benoist et la culture au Manitoba français de François Gallays • 14 h • Salle Antoine-Gaborieau • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 237-8200.
- ✔ 8 février • ***Partie de cartes et vente arc-en-ciel*** • Les associés de Ste-Marguerite-Youville • 19 h 30 • 200, rue Masson • Salle du restaurant • info. : 233-1997.
- ✔ 11 février • ***J'apprends à connaître mon corps*** • Pluri-elles • 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- ✔ 12 février • ***Vidéoconférence*** • Consortium national de formation en santé • Conciliation famille-travail : l'importance d'offrir des outils pour mieux garder un équilibre dans la vie quotidienne • 10 h 30 • CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • info. et inscriptions : 237-1818 poste 495.
- ✔ 13 février • ***La Ligue d'improvisation du Manitoba*** • match des étoiles • 21 h • Salle Antoine-Gaborieau • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 229-4509.
- ✔ 18 février • ***Atelier / Discipline positive*** • Pluri-elles • 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- ✔ 25 février • ***Processus de deuil chez les enfants*** • Pluri-elles • 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- ✔ 1 mars • ***Prix Réseau*** • Réseau action femmes • date limite pour soumettre une candidate : **vendredi 13 février** • conférencière invitée : Joanne Therrien • 11 h 45 • Club de Golf Saint-Boniface • 100, rue Youville • info. et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ 9 février au 1 mai • ***Exploration des métiers*** • Assiniboine Community College • pour adultes • cours théoriques et exploration pratique • gratuit • Centre éducatif communautaire • info. : 433-3452.

Saint-Vital

- ✔ 10 février • ***Bébés, parents et gazouillements*** • 9 h 30 • École Christine Lespérance • info. : 257-7642.

Sainte-Anne-des-Chênes

- ✔ 22 février • ***Tournoi de cribbage*** • Comité culturel • 14 h • Club Jovial • info. et inscriptions : 422-9631.

Autres

- ✔ 13 au 22 février • ***Festival du Voyageur*** • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.
- ✔ Jusqu'au 1 mars • ***Sentier d'hiver Assiniboine Credit Union*** • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.
- ✔ ***À la recherche d'équipe pour La Fureur du Festival du Voyageur*** • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

CULTURE

Une nouvelle alliance pancanadienne

Le Contact ontarois qui a eu lieu à Toronto en janvier a permis à plusieurs organismes de tenir des rencontres en marge de l'événement, et de créer une nouvelle initiative : Scènes francophones.



photo : Le Métropolitain/Christiane Beaupré

Les signataires de la nouvelle entente : Martin Lacelle, Robert-Guy Despatie et Hélène Molin-Gautron. Ils sont entourés de Carole Trottier, Frédéric Julien et Natalie Bernardin.

Christiane BEAUPRÉ (APF)

La création de Scènes francophones a été annoncée le 14 janvier, au cours de la soirée de lancement du Contact ontarois. Scènes francophones est un partenariat entre des organisations qui favorisent le diffusion des arts de la scène en français au Canada, soit le Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène (RADARTS), Réseau Ontario et le Réseau des grands espaces (RGE), qui lui, œuvre dans l'Ouest du pays.

Cette nouvelle coalition canadienne a pour mission de développer et de consolider le milieu de la diffusion au Canada français. Les trois réseaux membres ont pour objectif d'élaborer et de partager des outils et des projets communs; d'assurer une plus grande circulation des œuvres artistiques issues des communautés francophones; et de mener une réflexion stratégique continue sur les enjeux de la diffusion sur le territoire desservi.

Martin Lacelle (directeur général de RADARTS), Robert-Guy Despatie (président du Contact ontarois) et Hélène Molin-Gautron (présidente du RGE) ont signé l'entente de partenariat en présence de nombreuses personnes.

Télé-horaire de la semaine du 9 au 15 février 2009

Le Jour du Seigneur : le dimanche 15 février à 10 h à la SRC

Une célébration provenant de la paroisse de la Nativité de Notre-Seigneur-Jesus-Christ, dans le diocese d'Ottawa.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Variées	Variées	Pyramide	Union fait la force	La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			Beautés désespérées		Terre humaine	La petite Patrie	Pyramide	Union fait la force
RDI	RDI santé / :15 RDI en direct						Téléjou-rnal/ Midi	Variées	V RDI en direct	RDI en direct							Téléjou-rnal	:50 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	TV5 le journal	Variées	Variées	V Bébés animaux	Me Maupassa	Variées	Variées	Journal Suisse	30 millions d'amis	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Deux filles le matin / V Denis Lévesque		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct.com / :45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Variées	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 9 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Les Parent	Auberge chien noir "Party, partie, partir"		Les Boys	Tout sur moi	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Rep. "Point de rupture dans l'Arctique"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Rep. "Point de rupture dans l'Arctique"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Mot de passe		Questions pour un champion Questions pour un champion ouvre ses portes aux universités.				Club social		TV5 le journal	Maupas-sant	Maupas-sant	Fourchette et sac à dos "Italie"		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Les Gags	Star Académie	Annie et ses hommes		Dr House "Trop belle? Trop bête?"		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 "Cendrillon aux grands pieds"('60) Jerry Lewis.			:15 Infopublicité			

Mardi 10 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Providence		Roxy	Grosse vie	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Rep. "Brésil: Opération Arc de Feu"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Rep. "Brésil: Opération Arc de Feu"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Change ta chambre	Caméra café	Les bébés animaux "La forêt d'Europe"		Maupas-sant	Maupas-sant	Facteur humain	D'est en ouest	TV5 le journal	Secrets d'histoire		:40 Science X		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Les Gags	Star Académie	La fièvre de la danse		La promesse		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 "Courte-pointe à l'américaine"('95) Anne Bancroft, Winona Ryder.					Infopublicité	

Mercredi 11 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Les invincibles		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages "L'âge de la terreur"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "L'âge de la terreur"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Humanima	Mixeur	"Nos amis les terriens"('06) Audrey Dana, Pierre Arditi.			À comm.	De quoi t'as peur?	Profession voyageur	TV5 le journal	Les deux Corées		Les bébés animaux "La forêt d'Europe"		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Poule aux oeufs d'or	Star Académie	Destinées "Jeu de Rôle"		Dommages et intérêts "Le chaînon manquant"		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 "Mentalité dangereuse"('95) George Dzundza, Michelle Pfeiffer.				:45 Infopublicité		

Jeudi 12 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Infoman	Enquête		M pour musique		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Fourchette et sac à dos "Écosse"		Club social		Envoyé spécial			Cité guide "Lisbonne"	TV5 le journal	Café littéraire			Acoustic	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Histoires de filles	Star Académie	La classe de 5e		Taxi 0-22	Caméra café	Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 "Baiser mortel du dragon"('01) Bridget Fonda, Jet Li.				Infopublicité		

Vendredi 13 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Du coeur au ventre		Paquet voleur		Une heure sur terre		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Report. Imax "Inde mystique"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Report. Imax "Inde mystique"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Soraïda, une femme de Palestine		Thalassa Reportages: le trésor des Marquises; Maiao et le pandanus; le vol de nuit du marara.				Arte reportage	:40 Géopolitis	TV5 le journal	Cinérama	"Nos amis les terriens"('06) Audrey Dana, Pierre Arditi.			Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	J.E.		Les retrouvailles Claire Lamarche aide les gens à renouer avec des êtres chers.				Le TVA 22 heures	:45 Retrouv.	:15 Denis Lévesque		:15 "Permis de tuer"('89) Carey Lowell, Timothy Dalton.					:45 Publicité

Samedi 14 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Edgar et Ellen	Monstres	W.I.T.C.H.	Magi-Nation	Spirou et Fantasio	Vie selon Annie	Onlva	Tellement sport	Téléjou-rnal/ Midi	La Facture	Hockey- Fierté "L'âge d'or (1960-1972)"		Chère Betty "Confessions intimes"		Ski alpin Coupe du monde Val D'Isère, France			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjou-rnal/ Midi	National/ hebdo	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjou-rnal	L'Épicerie
TV5	Allo /:20Ratz	:35 C Com-c@	Saint-Ex, /:20Silvant	Change ta chambre	Reflets Sud "La parole est au Sud"		le journal /:20Afrique	:40 Nouvo /:55 Soccer Championnat de France Équipes à communiquer			Soccer Championnat de France		Champi-ons nature	Journal Suisse	Cité guide "Lisbonne"	Chiffres et lettres	Club social	:55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Michel Jasmin		Recevoir	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Infopubli-cité	Shopping TVA		Infopublicité			"Les mystères de l'ouest"('99) Kevin Kline, Will Smith.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	40 ans du Festival du voyageur de Winnipeg		Téléjou-rnal	Pieds/m-arge	Le moment de vérité		3600 secondes d'extase		Les Tudors		Téléjou-rnal	Un soir seulement	Cover Girl	"Peut-être bien"('00) Joely Richardson, Hugh Laurie.				
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Humanima	Découverte "Un dimanche avec Darwin"		Téléjou-rnal	Grands Report. Imax "Inde mystique"		La Facture	Téléjou-rnal	Humanima	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjou-rnal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	L'amour à haute vitesse		Le plus grand cabaret du monde					Caméra café	TV5 le journal	Pliés en 4, le show "Karl Zéro"		Stars et comédies				Acoustic
TVA	Le TVA 18 heures	Défilé de nuit du Carnaval de Québec			"C'est bien ma chance!"('06) Chris Pine, Lindsay Lohan.				Le TVA réseau	"Une promenade inoubliable"('02) Shane West, Mandy Moore.				Infopublicité				

Dimanche 15 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ruby Gloom	Les fouineurs	Glurp attack	Shaolin Wuzang	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjou-rnal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Enquête		On fait tous du show business			L'Épicerie
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Humanima	Téléjou-rnal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjou-rnal	La Facture
TV5	Champi-ons nature	D'est en ouest	Science X "Mars et Saturne"		Kiosque		le journal /:10Afrique	7 jours sur la planète	Thalassa Reportages: le trésor des Marquises; Maiao et le pandanus; le vol de nuit du marara.				Littoral	Journal Suisse	Vivement dimanche! Michel Drucker dévoile des personnalités d'horizons variés.			
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Libellule"('02) Kathy Bates, Kevin Costner.				Le TVA midi	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Bonne nouvelle	Infopubli-cité	Bugs et ses amis /:45 "E.T. l'extra-terrestre"('82) Dee Wallace, Henry Thomas.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Onlva	Zeste	Téléjou-rnal	Découverte 1/3		Laflaque	Tout le monde en parle				:20 Le Téléjournal		Studio 12		"Radio Days"('87) Woody Allen, Mia Farrow.			
RDI	Enquête		Le journal RDI	Rendez-vous	Une heure sur terre		Téléjou-rnal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjou-rnal	L'Épicerie	Le journal RDI	La Facture	Téléjou-rnal	Humanima	Découverte	
TV5	Mixeur	Journal de France 2	Questions pour un super champion		L'Amérique des Amish		On n'est pas couché				TV5 le journal	Mixeur	Temps présent		Vivement dimanche! Michel Drucker dévoile des personnalités d'horizons variés.			
TVA	Le TVA 18 heures	Poule aux oeufs d'or "Spécial gala 2009"		Star Académie: Variétés			Dieu Merci!		Le TVA réseau	"Fiction pulpeuse" Deux tueurs croisent les destins de divers personnages louches.('94) Samuel L. Jackson, John Travolta.						Infopublicité		

Quand la nourriture augmente

Face à la montée des prix, les restaurants et services de traiteur ont chacun leur manière de répondre au défi. Mais il ne faudrait pas que la situation s'éternise.

Camille SÉGUY

Nous l'avons tous constaté en faisant notre épicerie, le prix des aliments a largement augmenté depuis cet été. Pour les restaurants ou les services de traiteur, il faut trouver des moyens de faire face à la situation.

Pour la plupart des restaurateurs, augmenter les prix sur les menus n'est pas la solution. Ils veulent l'éviter le plus longtemps possible, pour ne pas perdre leurs clients.

« On doit essayer d'éviter au maximum de changer les prix, explique le propriétaire des Jasmins de la Tunisie, Mohamed Manachou. On ne peut pas s'amuser à changer nos prix à chaque fois. C'est important pour garder la confiance de nos clients. »

Le copropriétaire de Lovey's BBQ, Roger Lebleu, partage son avis. « On ne veut pas faire payer l'augmentation des prix à nos clients, note-t-il. On essaie d'amortir nous-mêmes. Les marges tombent, mais on fait avec. Même si on doit faire des sacrifices, c'est toujours mieux pour nous de laisser nos prix bas, mais de garder nos clients. »

Roger Lebleu n'est pas inquiet pour son restaurant. Il propose un produit inédit au Manitoba, la viande cuite longtemps au feu de bois, donc les effets de la crise sur sa clientèle ne lui font pas peur.

« Quand tu offres à un prix raisonnable un produit qui n'est pas disponible ailleurs, et que ça goûte bon, la clientèle est là, confie-t-il. Je ne suis pas inquiet de la crise économique. »

De plus, changer les prix signifie aussi réimprimer les menus. Ce n'est pas la solution la plus économique.

« C'est difficile de monter les prix maintenant car les menus sont déjà imprimés, signale la propriétaire du Resto Gare, Linda Love. On les change quatre fois par an, la prochaine est fin février. On fait face en attendant. »

Choisir les aliments

C'est donc sur la nourriture elle-même que beaucoup de restaurants jouent, sans pour autant trahir leur style.

« On fait beaucoup plus de recherche quand on va acheter nos aliments, pour trouver les meilleurs prix possibles », raconte l'une des propriétaires de Chez Cora, Tina Wood.

« Si possible, on utilise des légumes locaux et de saison, c'est moins cher, ajoute Linda Love. On fait toujours attention à ça, mais c'est accentué en temps de crise. »

Tout en restant dans son style de cuisine française, le Resto Gare se garde une certaine marge de manœuvre dans son menu. Par exemple, le contenu des soupes et des légumes d'accompagnement peuvent changer, en fonction des prix du marché.

Court terme

Même si les professionnels de la restauration restent pour la plupart optimistes face à la crise économique, les solutions qu'ils ont trouvées ne marcheront qu'à court terme.

Tous ou presque s'accordent à reconnaître que si jamais la situation s'aggrave, ils seront obligés de faire contribuer le client.



photo : Camille Séguy

Jocelyne et Roger Lebleu sont les propriétaires du restaurant Lovey's BBQ.

« Pour le moment, la crise se gère, analyse Mohamed Manachou. Les prix ont augmenté, mais pas au point d'être à perte. Cela dit, si ça continue, je serai obligé d'augmenter mes prix sur le menu. »

« Je suis plutôt optimiste, je pense que nous réussirons à traverser cette crise, poursuit Linda Love. Mais si ça doit continuer comme ça, au final, le client devra payer. Sinon, c'est le restaurant qui fera faillite. »

Pour la propriétaire du traiteur Molly's Meat Pies, Molly McKeown, une augmentation de ses prix est aussi envisageable dans l'avenir.

« Je n'ai pas l'impression que les prix vont redescendre avant longtemps, confie-t-elle. Alors un de ces jours, il faudra que je monte mes prix. Maintenant, c'est de plus en plus difficile de garder mes prix. Pourtant je fais tout moi-même, sur place, donc je peux avoir un certain contrôle. »

Réajustement

Nombreux en parlent, certains l'ont déjà fait. Le restaurant Chez Sophie a réajusté ses prix en fonction du marché.

« On a augmenté tous nos produits à base de crème fouettée d'environ 10 %, signale le propriétaire de Chez Sophie, Stéphane Wild. On était obligé, car la crème fouettée a augmenté de plus d'un dollar. C'est beaucoup. »

Stéphane Wild n'est cependant pas inquiet pour son restaurant, pour le moment. « On n'a pas vu de changements chez nos clients, constate-t-il. On est un tout petit bistrot, de 30 couverts seulement, donc c'est vite rempli. On a une bonne clientèle, qui revient régulièrement. Mais il ne faudrait quand même pas que ça continue trop à monter. »

De même, à l'automne 2008, le restaurant laotien Ventiane affichait sur sa porte qu'il ferait désormais payer à ses clients leur bol de riz, en raison de l'augmentation du prix de cet aliment.

Les propriétaires de restaurants ou de services de traiteur sont donc sur la corde raide. Si les prix continuent à monter, ils risquent la faillite, à moins de mettre leurs clients à contribution.

Tina Wood précise cependant que « la situation au Manitoba, pour l'instant, n'est pas la pire. L'économie manitobaine est toujours plus modérée qu'ailleurs, par exemple en Alberta. Certes les prix montent, mais pas de façon si spectaculaire que ça, donc on peut rester optimistes ».

ÉLEVAGE

Le bison en hausse

Menacés d'extinction au 20e siècle, les bisons font graduellement leur retour dans les Prairies.

Stéphane LAJOIE

Durement touchée par la fermeture des frontières aux ruminants sur pied en 2003, l'industrie du bison doit maintenant relever le défi de répondre à une demande qui croît plus vite que les troupeaux.

Selon la Manitoba Bison Association, la demande pour la viande de bison a augmenté de 17 % en 2008, tandis que le nombre de têtes n'a augmenté que de 7 %.

« Les derniers cinq ans ont été difficiles pour les producteurs, explique le propriétaire de la ferme Renaissance Bison de La Broquerie, Alain Nadeau. Depuis six mois, le prix est remonté à un niveau acceptable, mais on est encore sous les prix d'avant 2003. »

Lorsqu'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou vache folle) a été détecté en Alberta en 2003, plusieurs pays, dont les États-Unis, ont fermé leurs frontières aux ruminants sur pied canadiens. Cette fermeture a engendré une chute des prix qui a gravement affecté l'industrie.

« Un bisonneau se vendait entre 3 000 $ et 4 000 $ et après la fermeture, le prix est descendu jusqu'à 300 $, précise Alain Nadeau. Un point positif, le prix de la viande était tellement bas que cela a amené les consommateurs à acheter du bison. Ils ont goûté à la viande et maintenant la demande est en hausse. »

Selon les données du dernier recensement de l'agriculture, le nombre de têtes au Manitoba est passé de 13 437 en 2001 à 19 609 en 2006. Malgré cette croissance, le nombre de fermes a stagné, avec une minime augmentation de neuf fermes en cinq ans (166 fermes au total).

Selon Alain Nadeau, l'effondrement du marché de 2003 à 2005 a poussé plusieurs producteurs à la faillite. D'autres ont tout simplement décidé de vendre leurs fermes et d'abandonner l'élevage du bison. « Pendant des années, le bison ne valait presque rien. Les producteurs ont tout simplement perdu patience. »



Archives La Liberté

Grâce à l'élevage, le nombre de bisons devrait atteindre, sur le continent, selon le gouvernement américain, le chiffre d'un million d'ici 2011. Un bien petit nombre comparativement aux 50 millions qui dominaient les prairies aux 18e siècle.

Consommateurs avertis

La hausse de la demande pour la viande de bison est liée à ses propriétés nutritives, qui attirent une clientèle recherchant des choix santé.

Le bison est une viande riche en protéine, plus maigre que le porc et le bœuf. Excellente source de fer, la viande contient la moitié moins de cholestérol que le bœuf. Une viande sauvage, elle est moins coriace que celles du gibier et offre un goût relevé. Le bison étant un animal robuste demandant peu de soin, la viande de bison est une des rares sur le marché pouvant être vendues sans aucun additif.

Le bison est classé dans la catégorie des viandes gourmets ou de spécialités. Faible en gras, la viande doit être cuite à basse température et est reconnue pour sa tendreté.

« C'est bien que la demande ait augmenté et que les gens s'intéressent à la viande de bison, indique Alain Nadeau. Avec la réouverture de la frontière, les éleveurs locaux comme moi ont également une option de plus s'ils ont des surplus à vendre. Par contre, le marché du bison est jeune et si les prix augmentent trop vite, on pourrait perdre des consommateurs. Il faut faire attention. »

Cet engouement pour la viande de bison a fait passer le nombre de bisons abattus au Canada de 11 168 en 2001 à 25 613 en 2006. Les exportations de viande ont quant à elles dépassé le cap des deux millions de kilos.

En 2008, le Manitoba a produit environ 10 % de la viande de bison au pays.

AGRICULTURE

Produire coûte cher

Les 18 derniers mois ont été une période cahoteuse pour les agriculteurs des Prairies, qui ne savent plus sur quel pied danser après les hausses et baisses incessantes des prix du grain, de l'essence et des fertilisants.

Stéphane LAJOIE

La forte demande de blé à l'échelle mondiale a permis aux producteurs des Prairies de connaître une année record en 2007-2008, avec 7 milliards $ en revenus. Mais malgré cette manne, l'industrie peine à contrôler la hausse des coûts de production.

« Au cours des dix dernières années, le coût opérationnel d'une ferme céréalière au Manitoba est passé de 105 $ par acre à 160 $ par acre », indique Dan Caron. Selon ce spécialiste en développement des entreprises pour Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba, « même si le blé a atteint un prix record en 2008, les producteurs doivent amortir la hausse du prix des fertilisants qui est passé de 400 $ la tonne à plus de 1 400 $ la tonne en moins de dix ans ».

L'augmentation constante des coûts de production est un facteur auquel toutes les générations d'agriculteurs ont dû faire face. Mais les fermes manitobaines sont de plus en plus vastes. Le capital nécessaire à leur gestion devient difficile à gérer en ces temps de ralentissement économique.

Selon Statistique Canada, la taille moyenne des fermes céréalières est passée de 1 200 acres en 1998 à près de 2 000 acres en 2008. Si la valeur des terres a presque doublé durant cette période, passant de 450 $ l'acre à 800 $ l'acre, le coût de leur exploitation a quant à lui explosé.

En moins de dix ans, le coût moyen de la machinerie a grimpé de 75 $ de l'acre pour atteindre une moyenne de 250 $. C'est une augmentation de 42 %.



photo : Stéphane Lajoie

Endormie sous la neige, la machinerie agricole devient au gré des saisons, un facteur de production au coût exorbitant.

« Les coûts de production sont de plus en plus élevés, mais ce qui inquiète, c'est leur composition, explique Dan Caron. Le coût de la main-d'œuvre est resté stable depuis 20 ans tandis que celui des fertilisants occupe maintenant plus de 30 % du coût total de production. Ajoutez à cela le prix de l'essence qui a doublé en dix ans et votre coût opérationnel atteint des niveaux sans précédent. »

En 2006, pour la première fois de son histoire, le Manitoba comptait moins de 20 000 fermes. Plus du tiers des fermes de la province ont disparu au cours des deux dernières décennies, victimes de l'inflation et de l'instabilité de l'industrie. Le prix moyen d'une moissonneuse-batteuse est passé de 220 000 $ en 1997 à plus de 350 000 $ l'an dernier. Un prix que plusieurs entreprises agricoles ne peuvent payer sans crouler sous les dettes.

L'agriculteur manitobain moyen, maintenant âgé de 48 ans, doit donc troquer sa casquette pour une cravate de courtier. Quel est le meilleur moment pour acheter des fertilisants? Quand le prix du diesel sera-t-il en baisse? D'autres défis économiques pour une industrie œuvrant dans un marché global où la haute productivité est une nécessité pour atteindre la rentabilité.

« Il est important pour les producteurs de prendre un peu de recul et de regarder les variations historiques des coûts de production, indique Dan Caron. Le marché actuel est très instable et le coût opérationnel ne fait qu'augmenter. Est-ce que devenir de plus en plus gros est vraiment une solution? C'est en observant les variations des dernières années que l'on peut préparer un plan de gestion efficace pour une entreprise agricole et lui permettre de passer au travers des temps difficiles. »



Le **Foyer Valade** est un établissement de soins de longue durée qui offre des services communautaires personnalisés. Le centre est axé sur l'amélioration de la qualité de vie des résidents et résidentes et respecte les mandats provincial et régional d'offrir des services à la communauté francophone.

Infirmier(ière)s (R.N.), Infirmier(ière)s auxiliaire(s) (L.P.N.),
Temps plein, temps partiel et occasionnel, disponibles maintenant

Critères de sélection :

- bilingue : français et anglais est essentiel;
- présentement membre du CRNM, CLPNM ou CRPNM;
- un diplôme de l'Association des infirmièr(e)s du Canada en gérontologie serait un atout;
- expérience en gérontologie est un atout;
- capacité de travailler avec des résidents avec un plan de soins spécialisé;
- excellentes habiletés de leadership, d'organisation, ainsi qu'habiletés interpersonnelles et de communication;
- capacité manifeste d'établir des priorités et de gérer le temps de façon efficace;
- capacité de travailler de façon autonome, avec un minimum de supervision avec l'équipe de soins ainsi que de s'adapter facilement aux changements;
- aptitude de travailler dans un milieu informatisé et connaissances élémentaires en informatique; et
- certificat en réanimation cardiaque respiratoire un atout.

Échelle salariale :
RN/RPN : 31,02 à 36,572 $/heure
LPN : 23,747 à 29,030 $/heure

Primes : Nuit : 1,75 $/heure, Soirées : 1,00 $/heure et les fins de semaine 1,35 $/heure

Travailleur ou travailleuse en loisirs
Temps plein et temps partiel

Le ou la travailleur(euse) en loisirs devra accomplir des tâches telles que :

- animer des groupes;
- favoriser la participation des résidents et des résidentes aux activités;
- évaluer les besoins de chaque résident en matière d'activités;
- planifier, préparer, mettre en œuvre et évaluer des programmes d'activités en fonction des besoins déterminés des résidents, qu'il s'agisse de programmes individuels ou d'activités de groupes (de petite ou de grande taille);
- tenue de dossiers sur les changements des besoins des résidents en matière d'activités.

Critères de sélection :

- bilingue français et anglais;
- diplôme en récréologie ou certificat en animation de loisirs pour adultes ou l'équivalent;
- toute combinaison d'études pertinentes et d'expérience de travail sera prise en considération;
- certificat de préposé à la manutention des aliments;
- expérience de travail avec les résidents d'un établissement de soins de longue durée un atout;
- connaissance de base de la suite Microsoft Office et de l'environnement Windows;
- capacité physique d'accomplir des tâches inhérentes au poste tel que : soulever, déplacer et pousser divers objets;
- capacité de travailler en soirée et les fins de semaine, selon les exigences du programme;
- l'adhésion à la Manitoba Association of Therapeutic Activity est recommandée.

Échelle salariale : Selon l'entente collective de MGEU

Veuillez faire parvenir votre curriculum à :

Service des ressources humaines
Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4
Courriel : carrieres@tachevalade.org

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire jugée satisfaisante par l'employeur.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Les propriétés suivantes sont à vendre par la succession de Jean M. LeGourrierec :

1. Dans le village de Notre-Dame-de-Lourdes, la maison et la terre situées au 34, rue Béliveau (description juridique : Lot 12, plan 1013).
2. Dans la Municipalité rurale de South Norfolk, 160 acres de terre cultivable (NW 21 7 8 W), incluant toutes les cellules de grains y situées.

Toutes offres sur l'une ou les deux propriétés seront considérées. La succession retient le droit de rejeter toutes offres, et de seulement accepter celle qu'elle considère acceptable.

Les offres seront acceptées jusqu'à **17 h le vendredi 27 février 2009**. Les offres peuvent être soumises à la Succession de J M LeGourrierec, au soin de Roland Ritchot, 16 Lagacé Drive, La Salle (Manitoba) R0G 0A1.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Roland Ritchot au (204) 792-8526 ou par courriel au theritchots@gmail.com

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Travailleur (ou travailleuse) des services communautaires - bilingue
SP4, Services à la famille et Logement Manitoba,
Direction des services ruraux et du Nord – Région de l'Est, Ste-Anne
Numéro de l'annonce : 20600
Échelle de salaire : de 47 661 $ à 66 082 $ par année
Date de clôture : le 16 février 2009

Qualités requises : La personne choisie sera titulaire d'un baccalauréat en travail social et possédera deux ans d'expérience connexe dans ce domaine. Une combinaison acceptable de formation et d'expérience dans un domaine connexe pourrait être prise en compte. La personne choisie doit avoir une bonne connaissance des Services spéciaux pour enfants et des programmes d'aide à la vie en société. Elle doit avoir de l'expérience professionnelle spécifique dans le domaine des services de gestion des cas, en counseling, en évaluation de la performance, en planification et gestion des cas, en évaluation des risques et utilisation des services de protection, ainsi qu'en coordination de services en vue de fournir une gamme complète d'appuis aux adultes vulnérables et aux familles ayant des enfants avec des besoins spéciaux.
Elle devra aussi savoir établir des priorités et organiser son travail, et devra démontrer d'excellentes habiletés en communications interpersonnelles, plus particulièrement dans le domaine de la résolution de conflits et de problèmes, ainsi que de fortes aptitudes de communication orale et écrite. La personne choisie doit pouvoir travailler de manière indépendante et en tant que membre d'une équipe multidisciplinaire. Elle doit posséder les connaissances et l'expérience nécessaires pour mettre en œuvre des ressources communautaires. Une certaine connaissance des ressources communautaires actuellement au service des enfants et des adultes ayant une incapacité, ainsi que de la *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale*, serait souhaitable. La personne choisie doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule utilisable. Elle doit pouvoir travailler en soirée et pendant les fins de semaine et jours fériés. Elle doit également avoir de bonnes connaissances informatiques. La personne choisie fera l'objet d'une vérification du casier judiciaire et du Registre concernant les mauvais traitements. **Le poste actuellement vacant est situé dans un centre de services bilingues et la personne choisie devra bien maîtriser le français et l'anglais. Cependant, en prévision des prochains postes à pourvoir, une liste d'admissibilité sera établie pour combler d'autres postes permanents et à durée déterminée de travailleur (ou travailleuse) des services communautaires à divers endroits de la Région de l'Est. De ce fait, on encourage également les candidats non bilingues à postuler.**

Fonctions : La personne choisie sera responsable de la prestation et de la coordination d'un large éventail de services communautaires, y compris : counseling, évaluation des besoins individuels et familiaux, planification et coordination de services aux personnes ayant des troubles du développement et aux familles ayant des enfants avec des besoins spéciaux. La personne choisie devra : déterminer l'admissibilité des clients aux services; évaluer les besoins des clients en matière de services; participer au travail social individualisé et à la gestion continue des plans financiers, ainsi qu'à l'achat de services auprès d'organismes externes; et mettre les familles en contact avec d'autres ressources communautaires.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ devront clairement démontrer que vous possédez les qualités requises.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Concours nº 20600
Services à la famille et Logement Manitoba
Gestion des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Télécopieur : 204 945-0601
Courriel : fshhr@gov.mb.ca
Téléphone : 204 788-6300



On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Manitoba



La Division scolaire Louis-Riel

recherche des candidatures pour les postes suivants en immersion française.

ÉCOLE HENRI-BERGERON

No. 506/T/08 - poste d'enseignement temporaire (1,0)
1re-2e années

L'entrée en fonction se fera le 2 mars 2009 et se terminera le 30 juin 2009 ou un jour avant que le professeur remplacé reprenne ses fonctions, selon la plus rapprochée des deux dates.

ÉCOLE VAN BELLEGHEM

No. 532/T/08 - poste d'enseignement temporaire (1,0)
5e année

L'entrée en fonction se fera le 6 avril 2009 et se terminera le 30 juin 2009 ou un jour avant que le professeur remplacé reprenne ses fonctions, selon la plus rapprochée des deux dates.

Les détails de l'affichage sont disponibles sur le site Web **www.lrsd.net/employment.**

Veuillez soumettre votre curriculum vitae y compris le nom de trois personnes répondantes en citant le numéro d'affichage avant **15 h le mercredi 11 février 2009 pour l'affichage 506/T/08 et avant 15 h le vendredi 13 février 2009 pour l'affichage 532/T/08** à : Lisa Aitken, Directrice des ressources humaines, Division scolaire Louis Riel, 900, chemin St. Mary's, Winnipeg (Manitoba) R2M 3R3 (télécopieur : 204-257-8103).

Nous remercions toutes les personnes qui soumettent une demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.

Caisse La Prairie avec un actif de 270 M $ et plus de 12 000 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues par ses 13 centres de services dans la région sud-est du Manitoba. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Analyste crédit agricole/commercial

Lieu de travail
- Sainte-Anne / Saint-Pierre-Jolys

Fonctions
L'analyste est principalement responsable d'effectuer et de compléter les fonctions administratives d'analyse et de documentation et de suivis. La personne est également impliquée dans divers dossiers, tels que ceux du marketing et du crédit personnel.

Exigences
- Diplôme d'un programme d'administration des affaires et expérience pertinente ou toute autre combinaison équivalente d'expérience et de formation académique associée; un minimum de 2 ans d'expérience dans l'octroi de crédit au consommateur;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée envers le service;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur avec avantages sociaux usuels.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 17 février 2009 à l'adresse suivante :

Caisse La Prairie
Monsieur Camille Pinette
130, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3
Courriel : cpinette@caisse.biz
Télécopieur : (204) 422-9994



C'est plus qu'une banque

Nous remercions toutes les mises en candidatures mais seuls les candidats retenus seront contactés.

Promenade Bistro

SERVEUR(EUSE)S

Promenade Bistro est à la recherche de serveurs(euses) bilingues pour son restaurant à l'ambiance familiale et sympathique. Les postes sont ouverts immédiatement pour le service de jour ou en soirée.

- Expérience préférée mais nous sommes prêts à vous former.
- Personnalité sociable, dynamique, bien appliquée et adroite.
- Pas de limite d'âge.
- Possibilité d'accommoder votre horaire.

Venez en personne voir Chef Goyko de préférence entre les heures de repas au 130, boulevard Provencher.

Chez Cora — Déjeuners et dîners

Chez Cora
340, boulevard Provencher
cherche à combler les postes suivants :

aide-cuisinier(ière)s
à temps plein durant la semaine.
Expérience de préférence.

aide-serveur(euse)s
à temps partielle durant la fin de semaine.

Nous recherchons des personnes responsables et travaillantes.

Curriculum vitæ à : Tina Wood
Courriel : chezcora@shawbiz.ca
Téléphone : (204) 928-1204
Télécopieur : (204) 928-1206

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
École de traduction

Postes de chargés de cours en traduction (année universitaire 2009-2010)

L'École de traduction du Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche de chargées de cours ou de chargés de cours pour enseigner des cours de traduction en classe ou par Internet (de l'anglais vers le français ou du français vers l'anglais).

Durée des charges de cours : 4 mois

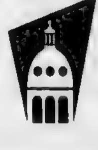
Date d'entrée en fonction : septembre 2009 ou janvier 2010

Exigences :

- Maîtrise ou doctorat dans un domaine relié à la traduction, ou baccalauréat spécialisé en traduction, ou agrément d'un ordre ou d'une association professionnelle de traducteurs;
- De l'expérience de l'enseignement de la traduction ou en formation de traducteurs serait un atout;
- Intérêt pour l'enseignement de la traduction;
- Habiletés en communication interpersonnelle.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation et de deux références, **au plus tard le 1er mars 2009** à :

MADAME MAHA NAMAN-BASAKAY
BUREAU DU DOYEN
FACULTÉ DES ARTS ET D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES ET FACULTÉ DES SCIENCES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 Canada
Téléphone : 204-237-0210
Télécopieur : 204-233-0217
mnaman@ustboniface.mb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

SE — www.sehealth.mb.ca

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

Des champs de possibilités

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. *est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba. Ici, des communautés dynamiques, multiculturelles et en constante évolution offrent un rythme de vie pour tous les goûts.*

Travailleur/Travailleuse en santé mentale pour enfants et adolescents

Bilingue • Terme d'un an (le 16 février 2009 au 14 février 2010)
1.0 ETP • Services de santé communautaires de St. Pierre

Le travailleur ou la travailleuse en santé mentale assure la prestation de services à une population cible, définie dans le programme de santé mentale. Comme membre de l'équipe des travailleurs en santé mentale, la personne choisie devra collaborer avec d'autres groupes, organismes et intervenants afin d'assurer la prestation d'un ensemble coordonné de services à la clientèle. À l'aide d'un modèle de rétablissement, elle devra aider les clients et les familles à définir leurs priorités en vue d'atteindre un état de santé optimal, effectuer des évaluations et des interventions exhaustives auprès des particuliers et des familles, et leur fournir un soutien thérapeutique. De plus, elle devra fournir aux particuliers, aux familles et aux membres de la communauté du matériel axé sur l'éducation et la prévention.

Qualités requises :
- Baccalauréat en service social, baccalauréat en sciences avec spécialisation en santé mentale, baccalauréat en sciences infirmières psychiatriques, baccalauréat en sciences infirmières, baccalauréat en réadaptation médicale, diplôme d'infirmier(ère) autorisé(e) ou diplôme d'infirmier(ère) psychiatrique autorisé(e) avec quatre ans d'expérience connexe, ou formation connexe en services sociaux ou en services de santé
- Quatre ans d'expérience en santé mentale communautaire pour enfants et adolescents
- Certificats valides en Soins immédiats en RCR et en Secourisme général, formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide (ou en voie d'acquérir cette dernière); titulaire d'un certificat d'intervention en santé mentale pour enfants/adolescents (ou en voie d'acquérir cette dernière)
- Connaissance et compréhension de la réadaptation psychosociale, du rétablissement et de l'autonomisation
- Compétences poussées en évaluation et en intervention dans le domaine de la santé mentale pour enfants et adolescents
- Connaissance et compréhension des divers domaines liés à la santé mentale et de la lutte contre les dépendances
- Connaissance des principes en matière de soins de santé primaires
- Bilingue (français et anglais)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) par le **11 février 2009** à : **South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. • Service des ressources humaines • Courriel : hr@sehealth.mb.ca**



PETITES ANNONCES

EMPLOIS

Fermes Stringer-Lacoursière (sud-ouest Saskatchewan) recherchent famille francophone avec jeunes enfants pour poste à temps plein (entretien/réparation) et poste ½ temps (entretien ménager/potager). Ferme entourée de plaines ondulantes où le ciel se marie avec la terre. Emploi valorisant, milieu tranquille/sécuritaire pour enfants. Ponteix offre services de base + garderie/école francophones. Loyers très abordables. Henri Stringer : (306) 625-3217.

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**.
(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998



Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

est à la recherche d'un(e)

CHEF DU DÉPARTEMENT DE MAINTENANCE
Poste permanent à temps plein et en appel

Villa Youville combine un Centre de soins de longue durée avec des appartements pour personnes âgées indépendantes et bientôt des logements avec services de soutien. Nos 174 unités occupent une superficie de plus de 140 000 pi². Le Chef de la maintenance est responsable pour tous les bâtiments et systèmes s'y rattachant. Le Chef de maintenance a aussi la responsabilité de l'entretien des terrains et de tous les équipements appartenant à la Villa Youville. Son travail est fait conformément aux philosophies, aux objectifs, aux politiques et aux procédures établis par la Villa Youville.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- doit être bilingue (français et anglais); parlé et écrit;
- être titulaire d'un diplôme d'études secondaires;
- 3 à 5 ans d'expérience en maintenance d'immeubles ou dans un métier semblable;
- expérience générale en mécanique, électricité et menuiserie préférable;
- expérience dans la direction de personnel et dans la gestion préférable;
- connaissances des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation sont préférables;
- savoir se servir d'un ordinateur;
- bon communicateur et facilité à travailler en équipe;
- avoir un bon état de santé, tant au niveau mental qu'au niveau physique, de manière à répondre aux exigences du travail;
- doit être disponible sur appel après les heures normales de travail.

DIRECTEMENT RESPONSABLE AU :
Directeur général

SALAIRE ET BÉNÉFICES MARGINAUX :
selon la Convention Collective du Manitoba Government Employees Union (M.G.E.U.)

CANDIDATURES ACCEPTÉES JUSQU'À :
17 h 00 le 23 février 2009

ENTRÉE EN FONCTION :
dès que possible

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À :

Louise-M. Perrin
Adjointe à l'administration
Villa Youville inc.
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (MB) R5H 1C9
youville@sehealth.mb.ca
Téléphone: (204) 422-5624 (poste 201)
Télécopieur: (204) 422-5842

NOTE : Nous remercions à l'avance tous ceux et celles qui démontrerons un intérêt dans ce poste, cependant, seulement ceux ou celles dont la candidature sera retenue pour une entrevue seront contactés.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche

D'UN COORDONNATEUR OU D'UNE COORDONNATRICE À L'INSTITUT JOSEPH-DUBUC

(poste à terme d'une durée d'un an à 50 % du temps avec possibilité de renouvellement)

Fondé en 1984 à titre de centre de ressources pour les juristes d'expression française dans l'Ouest canadien, l'Institut Joseph-Dubuc (Institut) fait partie intégrante du Collège universitaire de Saint-Boniface depuis 1989 et a aussi élargi son mandat pour offrir des services de formation à l'intention des juristes.

FONCTIONS

La personne choisie exercera les fonctions suivantes :

- gestion des ressources humaines et financières de l'Institut;
- encadrement des activités visant à fournir aux juristes d'expression française le soutien technique dont ils ont besoin pour exercer plus facilement le droit en français;
- encadrement des formations offertes par l'Institut;
- supervision de l'élaboration de ressources et de l'offre de formation;
- représentation officielle de l'Institut auprès de divers intervenants, notamment les instances gouvernementales et les organismes communautaires francophones;
- possibilité d'offrir de la formation en sus du 50 %;
- collaboration avec la Fédération des associations de juristes d'expression française et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba;
- toute autre tâche connexe.

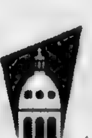
EXPÉRIENCE

La personne choisie devra satisfaire aux exigences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme universitaire dans un domaine pertinent, une formation en droit serait un atout important;
- posséder des compétences dans la plupart des domaines suivants ou tout au moins faire preuve d'un intérêt marqué à leur égard :
  - gestion des ressources humaines et financières;
  - production d'outils de travail et organisation d'activités de formation visant à aider les juristes d'expression française à exercer plus facilement le droit en français.
- posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit et une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit;
- posséder l'entregent nécessaire en vue d'établir de bonnes relations avec les divers intervenants, que ce soit au sein du Collège universitaire de Saint-Boniface ou à l'extérieur;
- avoir un bon sens de l'organisation et faire preuve d'initiative.

Rémunération : selon la convention collective
Entrée en fonction : négociable

Veuillez soumettre votre curriculum vitæ avant le 13 février 2009 à :



Lorraine Roch, conseillère principale en ressources humaines
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401
Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 9,45 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

RECHERCHE

COMMIS DE BUREAU BILINGUE. Service à la clientèle. Expérience avec les ordinateurs, connaissance dans la planification, devis et estimation d'armoires de cuisine. Contacter Robert ou Dave au 237-6886. Télécopieur : 237-6888.
758-

À VENDRE

MANTEAUX DE VOYAGEUR : Différentes couleurs et grandeurs. Appelez Jeannine au 783-1352.
757-

À LOUER

500 TACHÉ : Condo de 1 275 pi², 5e étage. Vue incroyable du centre-ville, la rivière et la Fourche. Faut voir pour l'apprécier! Tout près de l'Hôpital Saint-Boniface. Laveuse, sécheuse comprises à l'intérieur. Stationnement intérieur. Disponible le 1er février. 1 500 $/mois. Tous les services compris sauf téléphone. Composez le 832-0319.
735-



À LOUER : Bureaux au 160, rue Marion. Bâtisse des Assurances Forest. Stationnement à l'arrière. Contactez Serge Balcaen au 955-9060.
760-

À LOUER : « trailor » à Mesa, Arizona. Disponible le 1er mars. 1 600 $ (US). Téléphone : (204) 433 3013.
759-



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE ET DE RÉUNION PRÉPARATOIRE
CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE D'APPROBATION DES TARIFS GÉNÉRAUX DE 2009-2010 ET 2010-2011

DEMANDEUR :

CENTRA GAS MANITOBA INC. (CENTRA)

DEMANDE :

Demande d'approbation des tarifs généraux de 2009-2010 et 2010-2011 facturés aux abonnés pour le service de gaz naturel.

DEMANDE D'APPROBATION DES TARIFS GÉNÉRAUX

Conformément à la *Loi sur la Régie des services publics*, Centra a soumis à la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie ») une demande visant l'approbation des mesures suivantes :

1) une augmentation approximative de 1,0 % des tarifs à compter du 1er mai 2009 qui sera mise en vigueur le 1er août 2009. On s'attend à ce que l'augmentation produise des recettes annuelles brutes additionnelles d'environ 6,5 millions de dollars et un revenu net prévu de 3,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2009-2010 de Centra;
2) des rajustements aux tarifs à compter du 1er août 2009 afin de correspondre à l'évolution des coûts du gaz de réserve, du transport jusqu'à Centra et de l'élément du gaz non comptabilisé des coûts de distribution aux abonnés;
3) une augmentation additionnelle approximative de 1,0 % des tarifs à compter du 1er mai 2010 afin de produire des recettes annuelles additionnelles prévues de 5,9 millions de dollars et un revenu net prévu de 3,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2010-2011 de Centra.

Les tarifs facturés par Centra comprennent cinq éléments : gaz d'inventaire, gaz de réserve, transport jusqu'à Centra, distribution aux abonnés et redevance mensuelle de base. La demande de Centra ne vise aucune modification des tarifs de vente du gaz d'inventaire. L'établissement des tarifs du gaz d'inventaire sera traité séparément, conformément à la méthodologie d'établissement trimestriel des tarifs approuvée par la Régie. Le prochain rajustement trimestriel des tarifs du gaz d'inventaire est prévu pour le 1er février 2009.

Centra a soumis à la Régie des documents en appui à sa proposition en matière de besoins en revenus. Centra prévoit soumettre en février 2009 d'autres documents et propositions au sujet du coût du gaz et des soldes des comptes de report, de la répartition des coûts et de la conception des tarifs. Dans le cadre de cette dernière soumission, Centra traitera également de certaines directives antérieures de la Régie et proposera la modification des conditions générales du service de gaz naturel.

Centra a l'intention de mettre à jour la présente demande en tenant compte des prix anticipés du marché, et ce, avant l'audience publique. Lorsque des données à jour seront disponibles, la Régie publiera un avis subséquent pour indiquer les incidences approximatives des tarifs pour chaque catégorie d'abonné.

Dans le cadre de la présente demande, Centra demande également ce qui suit :

1. l'approbation finale des coûts du gaz naturel indiqués pour la période du 1er avril 2007 au 31 octobre 2008;
2. l'approbation finale des soldes et de la disposition des divers comptes d'écarts sur les achats de gaz autre que le gaz d'inventaire et d'autres comptes de report du gaz au 31 octobre 2008;
3. l'approbation de la modification des conditions générales du service et des nouveaux tarifs pour les services facturables, en vigueur le 1er août 2009;
4. l'approbation finale des ordonnances provisoires délivrées par la Régie avant la conclusion de l'audience publique portant sur la présente demande.

Centra s'attend à ce que les parties intéressées soient obligées de déposer leurs soumissions portant sur la présente demande au plus tard le 24 février 2009. Cette date et d'autres dates de soumission des documents, ainsi que le calendrier des audiences seront établis à la suite d'une réunion préparatoire qui aura lieu le 9 février 2009.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE :

Pour obtenir tous les détails, les parties intéressées peuvent examiner la demande soumise par Centra après la date de soumission des documents en se présentant au siège social de Centra ou au bureau de la Régie, ou les obtenir électroniquement en suivant la procédure ci-dessous.

Centra Gas Manitoba Inc.
À l'attention de Mme M. D. Murphy
820, avenue Taylor, 3e étage
Winnipeg MB R3C 2P4
Téléphone : 204 474-3468 (appels sans frais)
Courriel : mmurphy@hydro.mb.ca

Régie des services publics
À l'attention du secrétaire de la Régie
330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg MB R3C 0C4
Téléphone : 204 945-2638
Appels sans frais : 1 866 854-3698
Courriel : publicutilities@gov.mb.ca

MODIFICATION :

La Régie peut délivrer une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande, les remplacer ou les modifier, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts, remplacements ou modifications.

RÉUNION PRÉPARATOIRE À L'AUDIENCE PUBLIQUE :

Toute personne, entreprise ou société qui souhaite intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des arguments finals doit participer ou déléguer un représentant à la réunion préparatoire qui aura lieu le 9 février 2009, à 9 h, dans la salle d'audience de la Régie (330, avenue Portage, 4e étage, Winnipeg, Manitoba).

Les personnes qui souhaitent intervenir en français à la réunion préparatoire doivent en informer le secrétaire de la Régie avant la tenue de la réunion préparatoire, et au plus tard le 2 février 2009.

Les objectifs de la réunion préparatoire sont les suivants : connaître les intervenants ainsi que les motifs de leurs interventions et offrir aux intervenants la possibilité de collaborer avec d'autres afin d'éviter les répétitions dans le contenu des interventions. Elle permettra aussi d'établir un horaire qui facilitera l'échange ordonné de renseignements.

AUDIENCE PUBLIQUE :

Après la réunion préparatoire, la Régie établira la date de l'audience publique et, au besoin, d'autres dates pour l'échange ordonné de renseignements.

PARTICIPATION :

INTERVENANTS

Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui souhaitent participer en partie ou en entier à l'interrogation des témoins, à la présentation des preuves, à la formulation des observations ou à la soumission des arguments finals. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès que possible, et au plus tard la veille de la réunion préparatoire.

PRÉSENTATEURS

Les parties qui souhaitent simplement présenter un mémoire écrit ou communiquer leur point de vue à la Régie de vive voix sans participer à tout le processus sont connues sous le nom de présentateurs. Elles devraient soumettre leurs mémoires ou informer le secrétaire de la Régie de leur intention de se présenter à l'audience publique le plus tôt possible et, au plus tard une semaine avant le début de l'audience.

PROCÉDURES :

La Régie a adopté des Règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience. Tous les intervenants doivent se familiariser avec les exigences de la Régie qui paraissent sur le site Web de la Régie (www.pub.gov.mb.ca). On peut aussi se procurer un exemplaire des Règles en s'adressant au bureau de la Régie.

FRAIS DES INTERVENANTS :

Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. Les Règles de la Régie (articles 43 à 46) indiquent les lignes directrices selon lesquelles les frais des intervenants peuvent être remboursés. Les parties qui souhaitent demander un remboursement devraient étudier les articles avant de soumettre une demande.

FAIT le 22 janvier 2009.

Le secrétaire de la Régie des services publics,
Gerry Gaudreau, CMA





330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg (MB)
R3C 0C4



Nécrologie

Ernest Pierre Buissé



C'est avec tristesse que nous annonçons le décès d'Ernest Buissé, décédé le 23 janvier 2009, à l'âge de 82 ans. Il laisse dans le deuil ses enfants : Léandre (Diane), Raymond (Nicole), Huguette (Allan), Rémi (Lorraine), Rachel (Walter), Gilles (Josée), Marcel (Val), Aimé (Michèle) et Jocelyne (Ian); ses 24 petits-enfants : Timothy (Robyn), Jason (Marlene), Mathew (Cheryl), Chantale, Solange, Miguel, André (Terra), Nathalie, Michelle, Simone, Monique, Sonya, Stéphanie, Serge, Cédric, Katrine, Cristelle, Emma, Zoé, Colin, Janelle, Aimé, Chloé, Justin et cinq arrière-petits-enfants : Dylan, Liam, Brittany, Kayla et Sadie. Il laisse aussi dans le deuil deux sœurs Jocelyne Pederson et Anita (Bill) Kuffner, trois frères Roland, Pierre (Marie-Rose) et Aimé (Marlene). Ernest a été précédé par son épouse Élise (née Millette), ses parents Aimé et Marie Buissé (née Blerot), son frère Joseph, ses sœurs Nellie, Marie-Rose et Clémence.

Ceux qui ont connu Ernest se souviendront de son amour, de son dévouement à sa foi, sa famille et sa langue, le français, et de sa gentillesse envers les autres. Ernest était toujours disposé à venir en l'aide à ceux autour de lui. Il est né près de Redvers, Sask, le troisième d'une famille de dix enfants. En 1952, il épousa Élise (Millette) de Storthoaks, Sask, et ils étaient fermiers jusqu'en 1967. Ensuite ils ont déménagé à Saint-Boniface, Manitoba. Ernest a travaillé au Centre Taché de 1968 à 1989, en plus de faire la ferme dans son temps libre. Suite à sa retraite, il se gardait occupé en aidant son fils Gilles sur la ferme, ainsi que ses autres enfants dans tout ce qu'ils entreprenaient, ce qui le gardait bien occupé jusqu'à son décès. Ernest était un homme de prière et de grande foi. Sa grande dévotion se centrait à la Vierge Marie et au Sacré Cœur.

Une vigile de prières au eu lieu le mercredi 28 janvier à 19 h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe des funérailles a eu lieu le jeudi 29 janvier à 10 h 30, à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation a suivi au cimetière de Glen Lawn.

Si désiré, un don au nom d'Ernest peut être fait à Médecins sans frontières, 402-720, avenue Spadina, Toronto (Ontario) M5S 2T9 (tél 1 800 982 7903).

La direction des funérailles de Monsieur Ernest Buissé a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.



Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer aucun
de nos articles.

Chronique RELIGIEUSE



LISE HUDON-BONIN
Laïque

Pendant qu'il est encore temps...

Le mois de janvier s'est déjà envolé. Comme le temps passe! Mais l'hiver, lui, demeure. Nous y sommes en plein creux! Nous avons goûté aux grandes froidures comme au redoux. Le Festival du Voyageur s'en vient. On peut donc penser que ce n'est pas fini! Pour certains et certaines d'entre nous, peut-être que c'est difficile. Nous nous voyons contraints de ralentir, confinés dans la maison ou l'appartement, désoeuvrés, peut-être même déprimés...Et si l'hiver était là pour soulager notre agitation? S'il nous était donné pour *prendre véritablement le temps de nous arrêter*? Nous arrêter, oui, pour reconnaître et apprécier les cadeaux du Seigneur. Ils sont si nombreux!

La nature, pour commencer. Les astronomes profitent de l'année internationale de l'astronomie pour nous inviter à observer la disposition des étoiles et la présence de différents phénomènes. Un soir en décembre, par exemple, ceux et celles qui ont regardé le ciel à l'heure du souper, ont pu *voir* passer en orbite la navette spatiale américaine Endeavour attachée à la station spatiale internationale! Les deux objets présentaient ainsi une plus grande surface pour refléter la lumière du soleil et paraissaient donc plus brillants. Tout à fait spécial! De plus, en janvier, simplement en jetant un coup d'œil par la fenêtre, on pouvait voir la lune à son plein plus grosse que d'habitude. Ça n'arrive pas souvent. Mais ceux et celles qui ont pris le temps de lever la tête s'en sont émerveillés!

Si on prenait le temps, oui, d'apprécier les beautés de la nature, mais aussi celles des personnes avec qui l'on vit... Les religieuses et les religieux connaissent bien les nombreux défis que représente la vie en commun. Ils comprennent la nécessité de l'ouverture, de l'accueil et de l'acceptation des autres. Ils savent l'importance de prendre le temps de découvrir les richesses de chacun et chacune pour assurer le mieux-être de toute la communauté. Alors, si nous prenions le temps de favoriser les moments d'intimité dans notre couple... Si nous prenions le temps de faire le point, de regarder tout le beau chemin parcouru ensemble, nous multiplierions les « je t'aime »... Oui, si nous prenions le temps de reconnaître que les peines et les joies partagées nous ont fait grandir, nous ne pourrions que célébrer notre amour et souhaiter simplifier encore plus notre vie! Nous entreverrions l'avenir avec plus d'espérance, de sérénité et de paix! Et nos petits... Si nous prenions du temps avec eux au retour du travail et de la garderie... (Le repas peut bien attendre encore un moment, non?) Ils peuvent si facilement nous émerveiller par leur curiosité, leur imagination et leur faculté d'exploration! Si nous prenions le temps de jouer par terre avec eux, ou de les prendre sur nous, de leur lire des histoires, de les bercer en leur disant des mots pleins de douceur, nous serions nous-mêmes submergés de tendresse!... Prendre du temps, bien sûr, avec nos plus grands... découvrir leurs rêves et leurs ambitions, partager leurs espoirs...Prenons le temps, oui, pendant qu'il est encore temps, d'apprécier ceux et celles que nous aimons et de jouir de leur présence, pleinement.

De plus, l'hiver n'est-il pas aussi un temps de silence favorable pour la lecture, la méditation, la prière? Lire un bon roman, calé bien au chaud dans son fauteuil préféré, comme cela fait du bien! Lire des livres de spiritualité ou des pages de la Bible aussi... On n'a jamais fini de chercher Dieu, de le trouver, de le rencontrer dans le Christ. Si nous prenions le temps d'*écouter Celui qui est venu apporter la vie nouvelle au monde*, il nous inspirerait, pour notre entourage, des paroles de paix, d'espérance et de pardon... Si nous prenions le temps *de parler au Seigneur dans le silence de notre cœur*, nous ne nous sentirions plus seuls, tristes ou abandonnés... Nous prendrions conscience que c'est Lui, le Vivant, qui comble nos insatiables faims et soifs d'amour et qu'il a pour chacun et chacune de nous un projet de résurrection.

L'hiver, à sa façon, nous permet de prendre le temps pour nous-mêmes, pour les autres, pour Dieu. Profitons-en, pendant qu'il est encore temps!

THÉÂTRE

Aînés, à vos crayons!

La Fédération des aînés franco-manitobains propose un atelier d'écriture de pièces de théâtre et lance un concours ouvert au grand public.

Patricia BITU TSHIKUDI

Pour une troisième année consécutive, le Comité de théâtre de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) organise un atelier d'écriture de pièces de théâtre. L'objectif : s'amuser, mais aussi garnir grâce, à de nouvelles œuvres, la banque de pièces du Théâtre des aînés.

En parallèle, la FAFM organise aussi un concours d'écriture de pièces ouvert au public.

« Notre but, c'est de produire des œuvres que l'on mettra dans notre banque de pièces à présenter dans les prochaines années », explique l'adjointe à la direction de la FAFM, Diane Fontaine.

L'atelier qui sera offert le 4 février. Il s'inscrit dans la lignée des activités organisées en préparation du 25e anniversaire du Théâtre des aînés.

« Nous espérons produire une dizaine de pièces grâce à cet atelier du 4 février, explique Diane Fontaine. Nous allons former de petits groupes de travail. On espère avoir une quarantaine de participants. »

Et le mot d'ordre pour cette session de création c'est : comédie. « On est ouverts à toutes les idées, mais on essaie de garder en tête que ces pièces seront jouées par des personnes âgées. On souhaite avoir des pièces à messages et surtout des comédies », explique Diane Fontaine.

Selon elle, ce type de pièces permet de faire passer plus facilement des messages.

« Il y a deux ans, nous avons présenté une pièce qui traitait des abus faits aux personnes âgées, raconte Gérard Curé. En présentant des comédies, les messages passent mieux. De plus, notre but ultime, c'est de divertir les gens. »

Quand au concours d'écriture de pièces, il est ouvert à tous. Les participants ont jusqu'au 30 juin pour soumettre leurs pièces. Ils peuvent s'inscrire dans les catégories Étudiants ou Adultes. Trois gagnants seront choisis dans chacune des deux catégories. Ils mériteront des bourses de 500 $, 300 $ et 200 $.

Pour plus de détails sur le concours ou pour obtenir le formulaire d'inscription, téléphonez au 235-0670 ou écrivez à info@fafm.mb.ca.

L'atelier du 4 février se déroulera à la Salle des Saints-Martyrs-Canadiens.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Gérard Curé et Diane Fontaine organisent un concours d'écriture de pièces.

FRANC-MAÇONNERIE

Découvrir l'histoire maçonnique manitobaine

Pour une rare occasion, la salle de tenues des Francs-maçons du Manitoba a révélé ses mystères aux non membres.



photo : Stéphane Lajoie

Le Grand Archiviste et le Grand Maître francs-maçons du Manitoba, Allan Brock et Ted Jones, posent dans la salle de tenues du Temple maçonnique de Winnipeg.

Stéphane LAJOIE

Les Francs-maçons de la Grande Loge du Manitoba ont ouvert les portes de leur temple le 28 janvier, pour une leçon d'histoire et de conscience.

« Une visite publique comme celle-ci aurait été impensable il y a 30 ans de cela, explique le Grand Maître Ted Jones. Nous ne sommes pas une société secrète et nous avons été discrets et évasifs pendant trop longtemps. Nous travaillons pour le bien-être et l'évolution de notre communauté. »

Autrefois vue comme une société élitiste baignant dans les restes oublieux de mythes immémoriaux, la Franc-maçonnerie est en fait une organisation fraternelle dont les membres désirent progresser en connaissance et conscience.

Mélange paradoxal de croyance en un « Grand Architecte de l'Univers » et de respect de la science et de la raison, la Franc-maçonnerie cultive le symbolisme dans chaque geste.

Dans la salle de tenues, endroit feutré où se déroulent les réunions, une lettre G suspendue au-dessus de l'autel représente Dieu (God) ainsi que la géométrie. La Franc-maçonnerie et son symbolisme touchent aux harmonies de la structure du monde. Le chiffre trois, le plus symbolique des nombres maçonniques, représente la perfection du triangle, la précision du compas, les trois dimensions de l'univers et la Sainte Trinité.

Les Francs-maçons du Manitoba

L'origine de la Franc-maçonnerie au Manitoba remonte à l'arrivée des colons de Selkirk et de John Palmer Bourke en 1813, dans la Colonie de la Rivière-Rouge. Et bien que les Francs-maçons dénient toute allégeance politique, d'importants législateurs manitobains ont revêtu les gants blancs de l'ordre.

Un des membres fondateurs de la première loge manitobaine, John Schultz, était un vif opposant du gouvernement provisoire de Louis Riel et est devenu en 1888, le lieutenant-gouverneur de la province.

Andrew Bannatyne, premier directeur des postes de Winnipeg en 1871, qui a souvent assumé le rôle de conciliateur lors de réunions opposants les Métis et la communauté anglophone, était également un Franc-maçon.

« Nous sommes fiers de l'apport historique des Francs-maçons manitobains, indique le Grand Archiviste de la Grande Loge du Manitoba, Allan Brock. Notre organisation a aidé à bâtir les communautés de la province et aujourd'hui nous faisons de notre mieux pour préserver cette histoire. Nos archives comptent plus de 15 000 documents et plus de 60 000 restent encore à classer. L'histoire des Francs-maçons est indissociable de celle du Manitoba, car c'est ensemble que nous avons bâti cette société. »

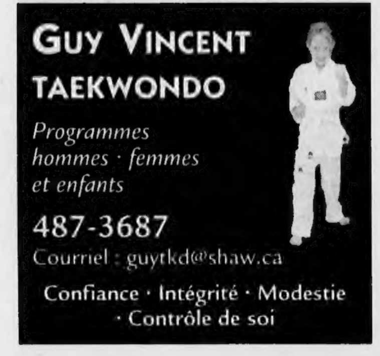
Selon la Société historique du Manitoba, au moins 12 premiers ministres manitobains étaient Francs-maçons. La profonde allégeance de Rodmond Roblin à l'organisation a grandement contribué à l'incorporation de symboles mathématiques et maçonniques à l'architecture du Palais législatif, achevé en 1920.

« Nous ne sommes pas si différents des autres organisations fraternelles, explique Ted Jones. Mais pour nous, la symbolique et l'histoire ne sont pas uniquement des repères, elles sont des guides. La Franc-maçonnerie est là pour former de meilleurs hommes, pour les guider dans une vie de respect et de fraternité. C'est notre contribution à la société. Parfois secrètes, parfois réservées, nos actions symbolisent nos valeurs traditionnelles de générosité et d'appartenance. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

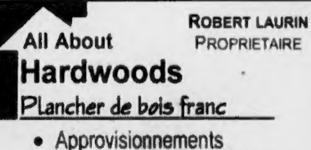
L'ÉQUIPE
DAN VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com





«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»
Courriel: info@brunetmonuments.com
Internet: www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
ST. BONIFACE·WPG·MB
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

GÉRALD BERNARD
Votre conseiller immobilier
Tél. : (204) 488-9000
www.geraldbernard.com
• Ventes
• Achats
• Locations
RISCHUK PARK REALTY LTD



ROBERT LAURIN
PROPRIETAIRE
- Approvisionnements
- Installation
- Estimes

Gallerie 376-C rue Marion
Composer le 237-4782 pour un rendezvous





Cet espace est à votre disposition!

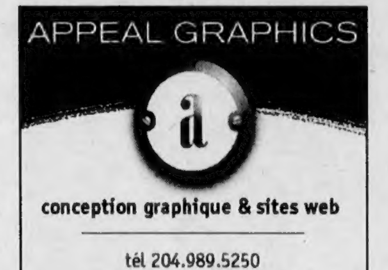
5328382 Manitoba Ltd. s/n



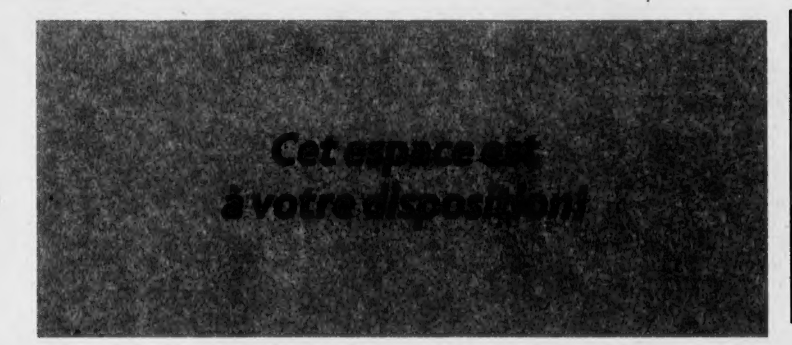
Suites de luxe pour la retraite
483, rue Main, Île-des-Chênes (Manitoba)
Nous serons heureux de vous accueillir.

TOUT NOUVEAU, TOUT COMPRIS!
Suites de luxe pour la retraite comprend des repas préparés par un chef, l'entretien ménager, la télévision par satellite, un système d'alerte médicale et un service de surveillance.
(204) 878-4004

APPEAL GRAPHICS



conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
afm@mts.net / 204.231.4664
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

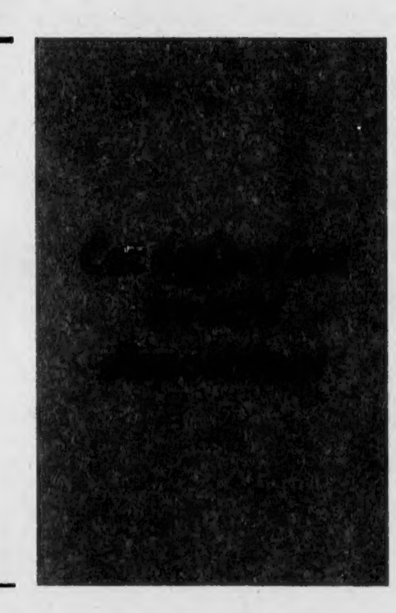
Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc., Sylviane Lanthier :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour tout ce qui concerne vos placements publicitaires, Sophie Gaulin :
promotions@la-liberte.mb.ca

Envoi de matériel publicitaire à l'infographiste, Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse, Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**
Pages dans nos écoles, Daniel Bauhaud : **dansnosecoles@shaw.ca**



COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Cédric Paquin, c.a.
Raymond Genest, c.m.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Mᵉ ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Mᵉ MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

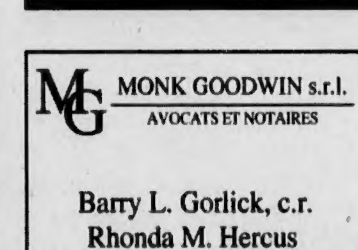
Mᵉ JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle • marque de commerce • litige général.

Mᵉ PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Salnave
Jessica D.T. Hall (stagiaire)
Justin G. Zarnowski (stagiaire)
Tél. : (204) 957-0050 www.aikins.com



800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville :
Province :
Code postal :
Téléphone :
Je choisis de payer par :
☐ Visa :
☐ MasterCard :
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4